



CANNET PASSION



2008 - 2011

SPÉCIAL BILAN MI-MANDAT

Le mot du Maire - "Un bilan dont nous sommes fiers"



Chers Cannetoises et Cannetois, chers amis,

Depuis bientôt 4 ans, notre jeune municipalité, restreinte à seulement 13 conseillers actifs, gère une commune de 4000 habitants non seulement dans ses prérogatives classiques (écoles, sports, voirie, social, urbanisme, eau et assainissement, patrimoine etc.) mais elle doit aussi faire face à d'autres problématiques majeures développées sur son territoire : Un réseau autoroutier, une gare, un aéroport militaire, une réserve naturelle nationale hébergeant en son cœur une décharge départementale...

Sans oublier les secteurs volontairement conservés en gestion publique comme l'eau, l'assainissement ou la restauration scolaire.

Malgré l'importance de la charge, grâce à une rigoureuse organisation des pôles s'appuyant sur des agents dévoués, Le Cagnet des Maures s'est embelli et rénové. 10 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis au profit « d'une ville à vivre ».

La redynamisation du centre ville autour de la gare est lancée.

Des commerçants se sont installés. L'acquisition de la parcelle SNCF supportant la halle marchande contribuera à amplifier le phénomène pour aboutir à moyen terme à l'émergence d'un pôle d'échange multimodal aux vertus économiques évidentes et salutaires.

De nombreuses réalisations vont voir le jour en 2012 et 2013 dont l'antenne cannetoise de Pôle Emploi, le stade synthétique foot-rugby ou encore la passerelle piétons-vélos qui reliera le centre ville à l'aire de sports et loisirs du Recoux.

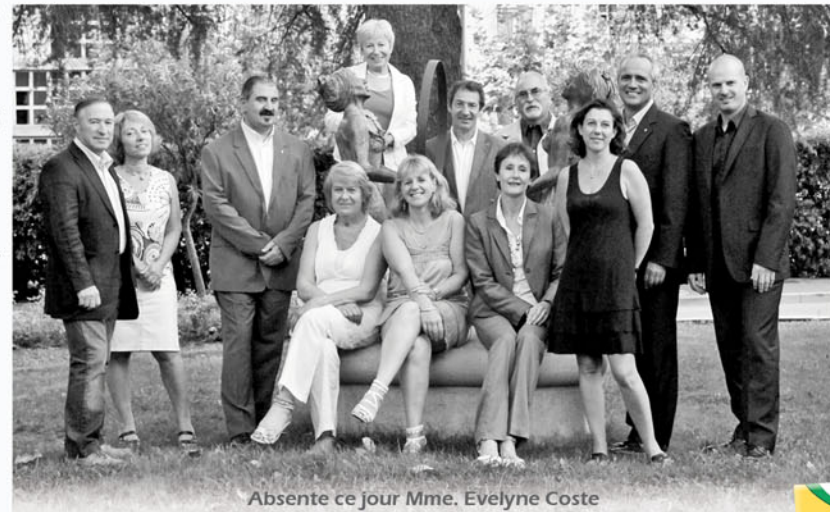
Je remercie le tissu associatif cannetois dont la vitalité et la sociabilité caractérisent désormais l'esprit qui règne sur notre ville.

Conscients des efforts qu'il reste à faire, nous sommes néanmoins fiers d'avoir contribué à rendre notre ville plus attractive, économiquement, socialement et écologiquement.

En vous remerciant pour votre soutien, nous œuvrerons pour demeurer fidèles à la confiance que vous nous avez accordée.

Dr. Jean-Luc Longour
Maire du Cagnet des Maures

Votre dévoué,



Absente ce jour Mme. Evelyne Coste

Le mot du Maire	Page 3
Pôle Technique de Rénovation Urbaine Les priorités - Carte des travaux - Le Cannet en images - Les projets	Pages 5 à 14
Pôle Public de l'Eau Les priorités - Carte des travaux - Rapport annuel sur la qualité	Pages 15 à 18
Pôle Sports et Associations Priorité à la jeunesse - Sports et Associations - C.A.C.M. - Et demain - Le Dojo régional... toujours impraticable	Pages 19 à 24
Pôle Éducation, Transports, Cantine Label Éco-École - Semaine bio - Restauration scolaire - Opération nutrition santé - Un chemin-Une école® - Entrevue avec l'adjoint...	Pages 25 à 30
Pôle Enfance et Jeunesse Plusieurs formes d'accueils pour vos enfants selon leur âge - Quelques chiffres - Quelques photos de sortie - Organigramme	Pages 31 à 34
Pôle Solidarité Permanences à la Maison de la Fraternité - Les actions - Les partenariats - Prévention santé - Manifestations solidaires - Objectifs	Pages 35 à 40
Pôle Urbanisme et Développement Durable Var Écopole - Éco quartier - Plan Local d'Urbanisme - Les Bélugues - Soutien à l'agriculture locale - La Boudrague - Agenda 21...	Pages 41 à 46
Pôle Finances et Développement Économique	Pages 47 à 49
Organigramme Mairie du Cannet des Maures	Page 50
Communauté de Communes Coeur du Var	Page 51
Le Balançan	Page 52
Libre expression du groupe minoritaire des élus	Page 53
Pôle Culture, Connaissances et Découvertes Nos engagements - Nouvel outil pour les usagers - L'art dans la rue - Horizon musical - Jeunesse - Le Cannet crée "SON" festival	Page 54 à 60
Pôle Administration Générale Prévention et Lutte contre les feux de forêt - Nouvelle communication - L'Hôtel de Ville - Lien Armée-Nation - État Civil en 2011	Pages 61 à 65
4 Oeuvres d'Art	Page 66

Édité par : La Mairie du Cannet des Maures - 83340 Le Cannet des Maures
Directeur de la Publication : Jean-Luc LONGOUR
Conception et réalisation : Cabinet du Maire - Stéphane GHIAZZA Service Communication
Photos : Service communication - Mairie - Photo-libre.fr - www.db-graphy.com (photos aériennes)
Imprimerie : SIRA - Diffusion 2 500 exemplaires
Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter
Ne pas jeter sur la voie publique.



Papier recyclé

Pôle Technique de Rénovation Urbaine





“Fidèles à nos engagements et à l’écoute des habitants, l’amélioration des quartiers et le quotidien ont été pendant ces 3 années nos priorités, cela en tenant compte des contraintes budgétaires. Nous continuerons”

André Del Pia - 1er adjoint - Pôle Technique de Rénovation Urbaine - Pôle Public de l’Eau

Nos réalisations

Voirie

Six quartiers rénovés

- 16 - Impasse des Genêts
- 17 - Impasse des Lauriers-Roses
- 24 - Aménagement de l’Avenue du 8 mai
VRD, éclairage public, effacements des réseaux
- 12 - Allée des Pins / Allée des Mimosas
- 13 - Rue du Bosquet
- 47 - Impasse Bachas

Rues et Chemins

- 04 - Chemin de Bourbouteou (enrobé)
- 05 - Chemin des Latty (bi-couche)
- 06 - Chemin des Ribbas (enrobé)
- 07 - Chemin des Costettes (enrobé)
- 08 - Rue de l’Argelas (enrobé, 1ere partie)
- 09 - Rue de Vienne (trottoirs enrobé)
- 10 - Aménagement du jardin d’enfants
- 18 - Impasse du Vieux Plantier
(trottoirs enrobé rouge + reprise de l’entrée)
- 19 - Rue du lavoir
- 20 - Piétonnier Argelas / Jardins de Provence
- 21 - Parking zac de la Gueiranne
- 22 - Chemin de la Cagne
- 29 - Chemin de Portal
- 30 - Rue de Vienne (mur de soutènement)
- 31 - Parking aire du Recoux
- 32 - Déviation du vallon de Bourbouteou
- 33 - Chemin des Pétugues
- 34 - Chemin des Agassons
- 35 - Vallon de Vienne
- 36 - Chemin des Roseraies

28 - Restauration du lavoir

- Bordures parking mairie
- Chemin de Blacassières (reprofilage, bi-couche)

37 - Ralentisseurs

- Rue Frédéric Mistral
- Rue de Vienne
- Rue de l’Argelas
- Rue de l’Argelas (remplacement existant)
- Traverse Taurelle

Eclairage public, enfouissements, remplacement de lampadaires, mise aux normes de coffrets Chaussées et trottoirs

- 11 - Chemin de Bourbouteou
- 14 - Impasse de la clairière
- 15 - Impasse de l’orée du bois
- 18 - Impasse du Vieux Plantier
- Réfection et équipement Av. de Verdun

Bâtiments communaux

- Création d’un réseau fibre optique inter-bâtiments
- Climatisation / Chauffage mairie
- Rénovation fenêtres et volets mairie
- Remplacement des portes cantine
- Fourniture et pose de parquets mairie

Aile B Mairie

- Rénovation des fenêtres
- Fourniture et pose de menuiseries alu intérieures

Aile B Mairie, Maison de la Fraternité, Grand et Petit foyer

Fourniture et pose climatisation / chauffage

Tous les travaux de réhabilitation des locaux de la mairie et de l’aile B ont été réalisés par les agents communaux.

Divers

- 01 - Clôture du jardin public F. Mistral
- 02 - Etanchéité de la toiture de l’école maternelle
- 03 - Clôture aire de sports / voies SNCF
- 23 - Clôture du jeu de boules
- 23 - Aménagement du jeu de boules
- 25 - Aménagement du jardin d’enfants
- 26 - Fourniture et pose d’un transformateur au jeu de boules (tarif jaune cantine /concerts)
- 27 - Réhabilitation des wc école primaire (en régie)
- Banquette Placette Magnanerie / Maison des Jeunes
- Réfection du monument aux morts (en régie)

En cours / Programmés

- 38 - Giratoire chemin de Bourbouteou
- 39 - Parking impasse la Gerfroise
- 40 - Chemin du Péréguiet
- 41 - Chemin St. Clair
- 42 - Chemin des Escruveliers
- 39 - Impasse la Gerfroise
- 44 - Chemin de la Font du curé
- 45 - Chemin des Andracs
- 46 - Chemin des Costettes (partie haute)

Aile B mairie

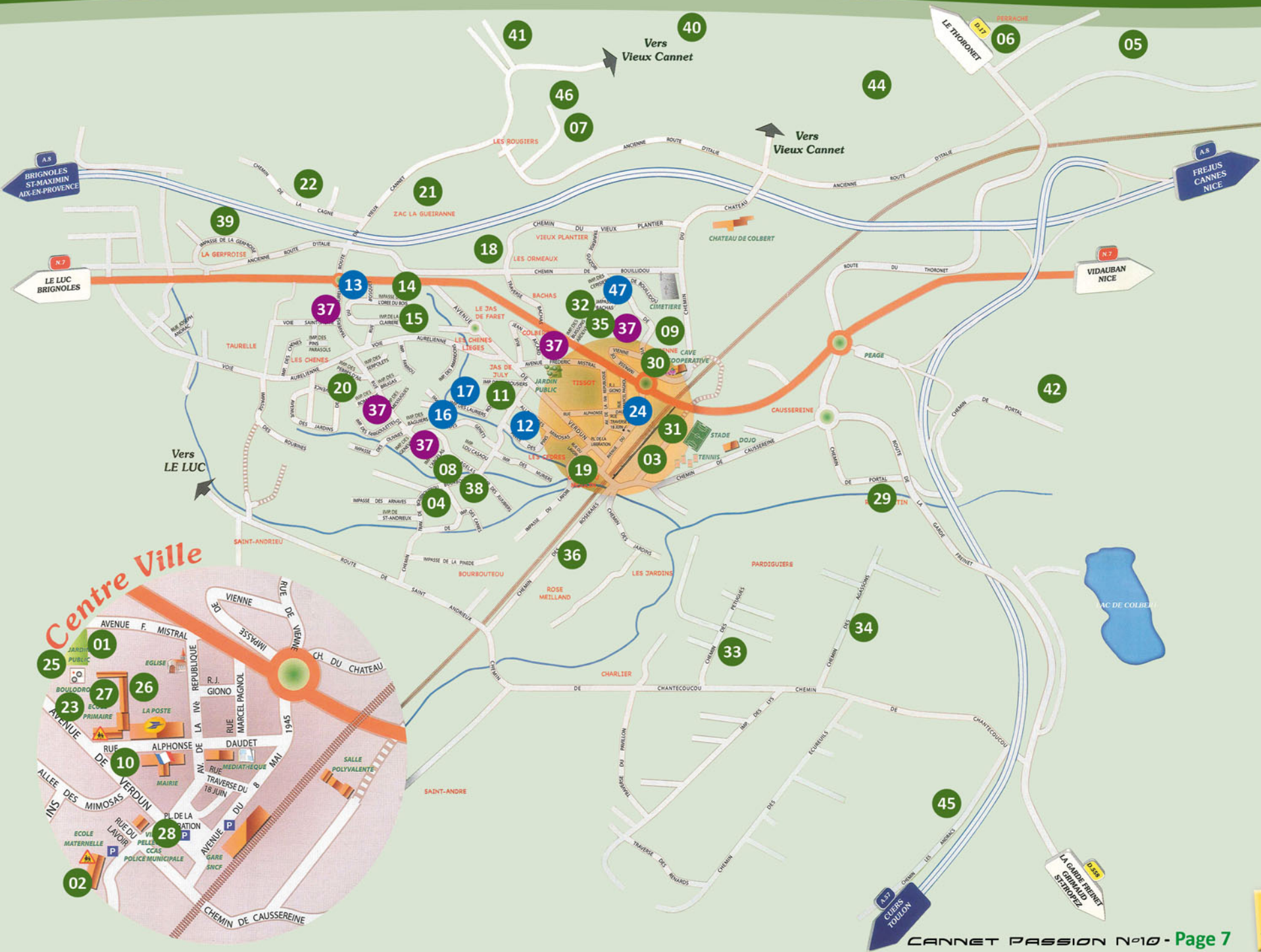
- Réalisation d’une gaine ascenseur
- Fourniture et pose d’un ascenseur

Acquisition de Matériels

- Une balayeuse
- Un châssis cabine 16t équipé d’une bi-benne et d’une grue de manutention
- Un véhicule utilitaire poly benne 3t5
- Une benne à compression de feuilles 7m³ équipé d’un groupe d’aspiration
- 3 véhicules électriques (bâtiments, espaces verts, eau assainissement)
- Un tractopelle
- Un mini chargeur
- Divers petits matériels (tronçonneuses, débroussailluses..)

Quelques travaux effectués par les agents communaux

- Peinture (salle du recoux)
- Travaux de voirie
- Vestiaire stade (peinture)
- Purge de chaussée
- Halte-garderie (pose du portail)
- École primaire (bureau du directeur)
- Création d’espaces verts
- ...





Avenue du 8 mai 1945



Gare



Passage Argelas - Jardins de Provence



Impasse des Genêts



Aire du Recoux



Impasse du Bosquet



Avenue du 8 mai 1945



Le Lavoir dans son sarcophage



Le Bosquet



Les Lauriers-Roses

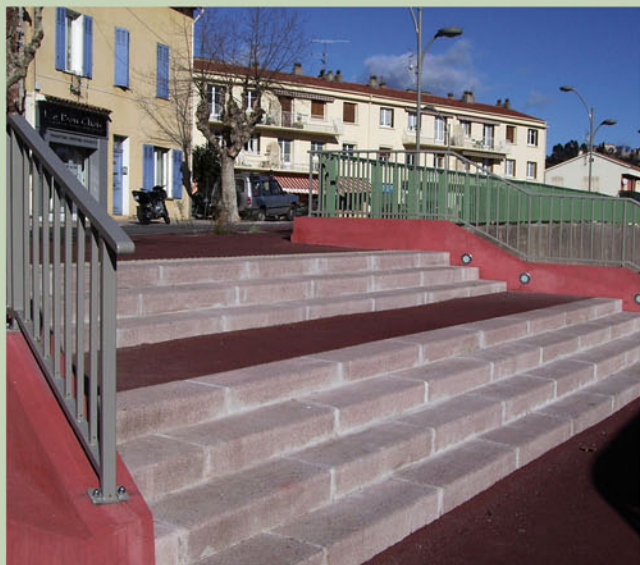


Chemin Portal



Chemin de Bourbouteou

Le Cannet 2011



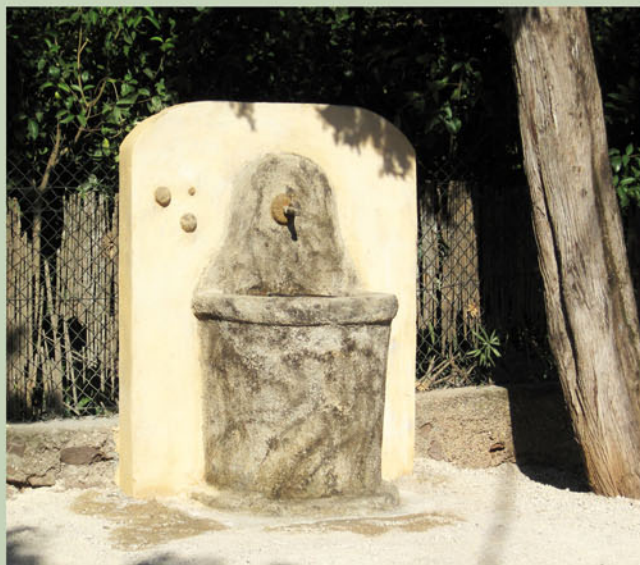
Escalier de la Gare



Abribus Avenue du 8 mai 1945



Les Genêts



Fontaine du Jeu de boules



Avenue de Verdun



Le Lavoir

Le Cannet 2011



Le Jeu de boules



Exposition parc de la Mairie



Jardin d'enfants de la Magnanerie



Multi-accueil "les Cannetons"



Les Lauriers-Roses



Le Bosquet

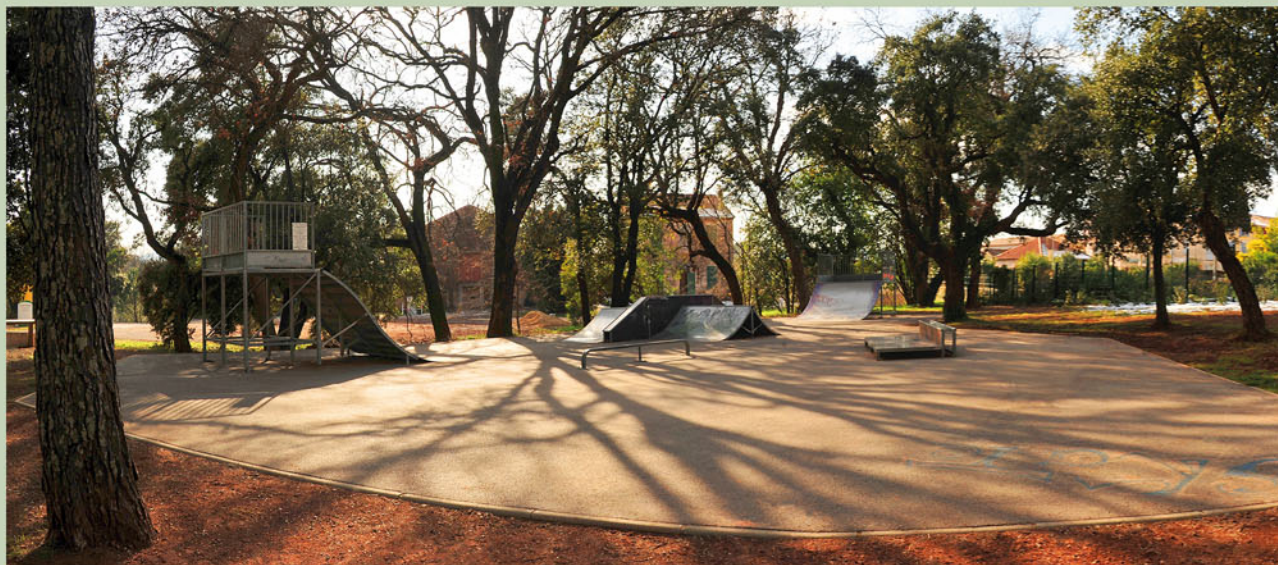
Le Cannet 2011



Épicerie avenue du 8 mai 1945



Parking du Recoux



Skatepark



Liaison piétonne Argelas - Jardins de Provence



Piste verte la Boudraque



Parc de la Mairie



Foyer Rural



City Stade



Piste verte la Boudraque

2012 - Stade



Avant



Après

2012 - Pôle Emploi



Avant



Après

2013 - Passerelle



Avant



Après

Pôle Public de L'Eau





“Notre objectif : la construction de la nouvelle station d’épuration 5000 équivalents-habitants”

André Del Pia - 1er adjoint - Pôle Technique de Rénovation Urbaine - Pôle Public de l’Eau

Nos réalisations

Eau potable

Amélioration et renforcement du réseau de distribution pour un meilleur rendement.

Extension du réseau :

- A - Route du Vieux Cannet
- B - Chemin de St clair
- Q - Quartier Perrache
- A - Route du Vieux Cannet (90ml)
- B - Chemin de St clair (115ml)
- C - Oratoire (80ml)
- F - Chemin des Roseaies (120ml)
- G - Impasse des Genets (310ml)
- H - Rue de l’Argelas/impasse des Génévriers (190ml)
- I - Chemin des maigres (495ml)
- J - Quartier les Jardins (220ml)
- K - Quartier St Jaume (50ml)
- L - Jas de Faret (20ml)

Renforcement du réseau La forge / EAALAT en diamètre 200mm sur 2400ml : Cette canalisation a permis une meilleure défense incendie et l’amélioration de la distribution de la base EAALAT et des riverains.

Assainissement

- Élimination des eaux parasites
- Remplacement des réseaux vétustes et sous-dimensionnés
- Extension du réseau dans les zones non desservies
- Création d’un réseau en diamètre 200mm sur 2500ml de Ste Maïsse à la station d’épuration avec fonçage sous l’autoroute et la voie ferrée
- Remplacement de 100ml de réseau Ancienne route d’Italie

Extension et réfection des réseaux Eau potable et Eaux usées

- D - Ancienne route d’Italie (57ml)
- A - Route du Vieux Cannet (115ml)
- E - Chemin de la Cagne (240ml)

- Clôture de la nouvelle station d’épuration
- Maîtrise d’œuvre de la nouvelle station d’épuration

Extension et réfection des réseaux

- G - Impasse les Genêts (340ml)
- M - Rue de Vienne (300ml)
- N - Impasse des Romarins (57ml)
- O - Impasse Farigoulette (30ml)
- H - Rue de l’Argelas (185ml)
- J - Quartier les Jardins (640ml)
- L - Jas de Faret (20ml)
- P - Chemin du Bouillidou (70ml)
- Elimination des eaux parasites (Pardiguière, Bourbouteou, Jardins de Provence)

Eau potable

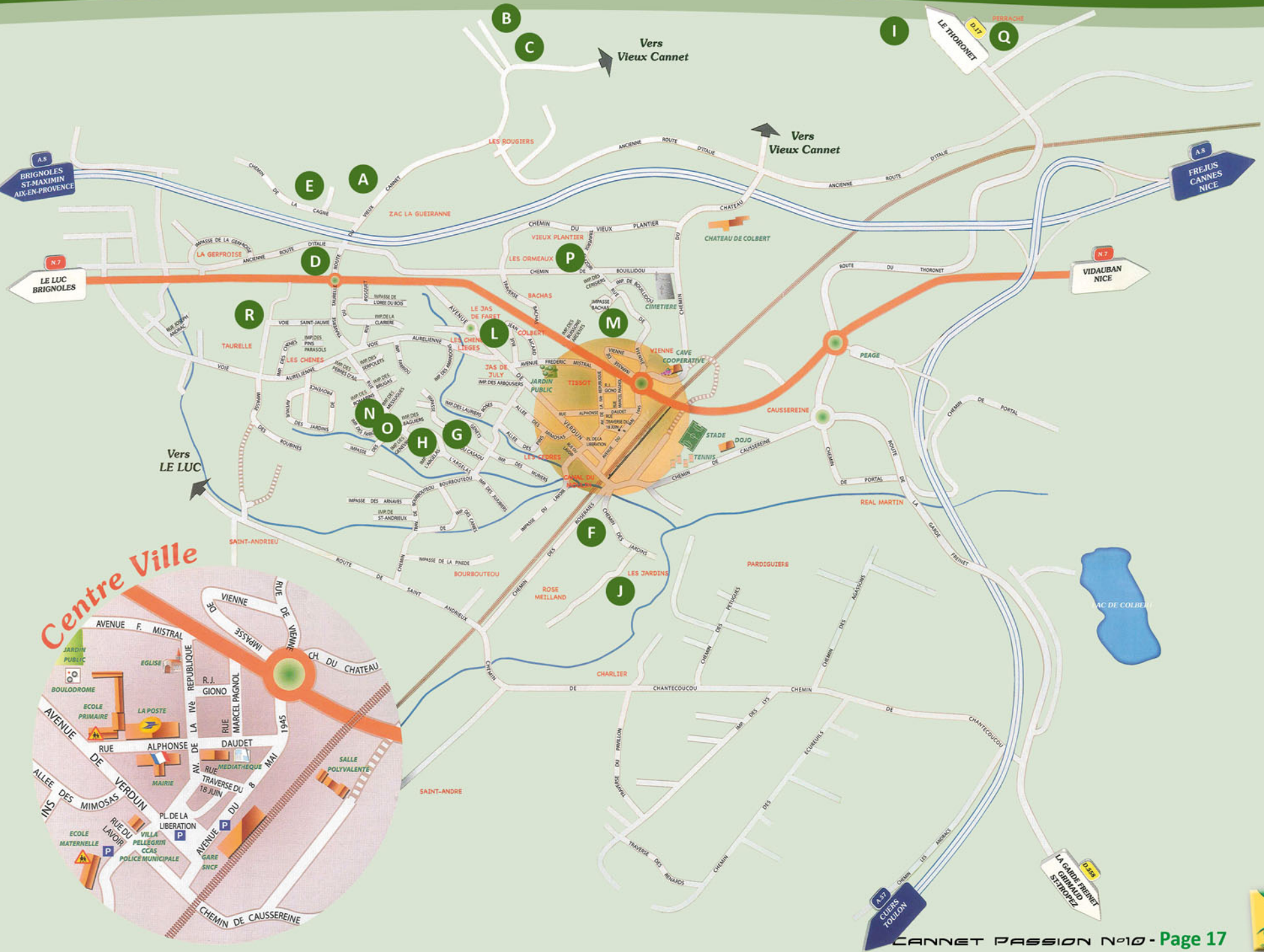
Nombre d’abonnés : 2016

7,995 km de canalisations neuves

Assainissement

Nombre d’abonnés : 1602

3,690 km de canalisations neuves



Eau potable

La qualité de l'eau au service de l'utilisateur

Notre objectif : Assurer en permanence la fourniture de l'eau à tous les usagers, en quantité et en qualité.

Cela exige l'écoute attentive de l'abonné, l'anticipation sur ses attentes, la mesure à échéance régulière de sa satisfaction, mais aussi tous les efforts pour assurer l'accès à l'eau des personnes en difficulté.

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé.

Le code de la santé publique impose des normes très strictes aux eaux destinées à la consommation humaine.

Selon les analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses du Var, l'eau distribuée aux Cannois est conforme aux normes fixées par le décret N°2003-462 du 27 mai 2003 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

Quelques indicateurs financiers

Le prix du mètre cube d'eau est inchangé depuis le 1er juillet 2008 soit 1.09€ H.T.

Partie fixe semestrielle variable suivant le diamètre du compteur. Pour un compteur diamètre 15 et 20, la partie fixe est de 11.31€ H.T.

Quelques indicateurs techniques

Caractéristiques du réseau :

- Longueur du réseau : 64.5 km environ
- Nombre d'abonnés : 2016

Localisation des principaux points de prélèvements :

- Forage communal de Meren
- Forage du Puits Amont
- Syndicat Intercommunal d'Adduction des eaux de la source d'Entraigues (S.I.A.E. Entraigues)

Entraigues)

Nombre de branchements non domestiques :

- Bornes et poteaux à incendie : 110
- Fontaines et points d'eau : 9

Assainissement

Quelques indicateurs techniques

- Nombre d'habitants : 4000
- Nombre de branchements : 1602
- (80% des habitations du Cannet des Maures sont assainies en collectif)
- Longueur : 33 km

Station d'épuration actuelle, vétuste, obsolète et sous-dimensionnée

- Boues activées faibles charge
- Capacité nominale : 3000 équivalents-habitants
- Année de construction : 1988

Nouvelle station d'épuration

Compte tenu du programme d'extension des réseaux et des projets d'urbanisme à court terme, des conclusions de la révision du schéma directeur d'assainissement mais aussi des légitimes remarques de Mme la Sous-Préfète, la construction de la nouvelle station d'épuration s'est imposée.

La construction a débuté en décembre 2011.

Fin programmée des travaux, début 2013.

Coût global : 3 millions d'euros, subventionné à 30%.

Il reste donc à la charge de la collectivité 2 millions d'euros qui seront financés par l'emprunt et l'augmentation raisonnable du prix de la redevance au m³.

Quelques indicateurs financiers

Ainsi le montant de cette redevance a subi une augmentation de 9% au 1er juin 2010 passant de 1.12€ à 1.22€ le m³. Le montant de la partie fixe passe à 10.00€



Projet

Pôle Sports et Associations





“Une fois les élections de mars 2008 passées et dès la mise en place de l'équipe municipale, nous nous sommes tous attachés à accomplir le programme pour lequel vous nous avez élus. En ce qui me concerne, mon implication dans le milieu associatif et mon goût pour le sport m'ont incité à prendre en charge la jeunesse, les sports et associations ainsi que des festivités avec la volonté de redynamiser le tissu associatif, indispensable à la vie de la commune.”

Pierre Martos - Adjoint - Pôle Sports et Associations

Priorité à la jeunesse

Il était urgent d'offrir à nos adolescents des espaces de jeux, d'échanges et de rencontres.

La construction du stade multisports et la mise en place d'une piste de skateboard ont répondu à cet objectif.

La maison des jeunes a été restructurée, avec des plages horaires étendues pour répondre au mieux aux attentes des jeunes.

Le parc pour les tout-petits, devant la mairie a été entièrement refait, avec une pelouse synthétique et des jeux nouveaux respectant les normes de sécurité.

Le parc pour enfants, derrière le jeu de boules, a été sécurisé par la mise en place d'une clôture avant réaménagement.



Parc pour enfants (à côté de la Mairie)



Les bancs du Jeu de boules



Skate Parc



Stade Multisports

Sports et associations

Afin d'encourager et développer le tissu associatif, nous avons créé le pôle "Sports et Associations", dirigé par Franck FILERI, dont la mission est de conseiller et assister les dirigeants des associations dans leur gestion ou organisation de manifestations.

Depuis notre arrivée, 12 associations nouvelles ont vu le jour (jazz, country, tango, boules...) et ce ne sont pas moins de 73 associations qui sont présentes sur notre commune.

Le soutien permanent de toute l'équipe municipale aux associations locales a permis de tisser des liens et de créer un certain dynamisme de ces dernières qui n'ont pas hésité à organiser des manifestations, dont le Téléthon.

Convivialité, solidarité, lien social transversal et intergénérationnel sont les valeurs et objectifs voulus et développés par notre municipalité grâce à la collaboration généreuse de notre milieu associatif.



Fête départementale de la randonnée



Tour cycliste du Haut-Var



L'intégrale bouliste



Téléthon



Rencontre des Peuples



Journée des associations



C.A.C.M.

Depuis 3 ans, le Cannet des Maures s'anime chaleureusement grâce à l'implication permanente d'une équipe de bénévoles dévoués autour de André et Marie-Christine Jamain. Le C.A.C.M. contribue à la diffusion d'une image valorisante de notre commune.

Nous tenons à tous les féliciter et les remercier pour tous ces moments de partage et de fête riches d'émotion et de bonne humeur.



Marché de Noël



Soirée à thème



Patinoire

Et demain...

- Renforcer les liens et le partenariat entre les associations par la mise en place d'une journée des associations cannétoises
- Créer un événement sportif ou culturel départemental
- Refaire le stade par la mise en place d'une pelouse synthétique
- Créer un parcours santé à l'aire du Recoux
- Rénover et améliorer les salles communales mises à la disposition des associations



André Jamain et le Comité d'Animation en compagnie de Raymond Poulidor



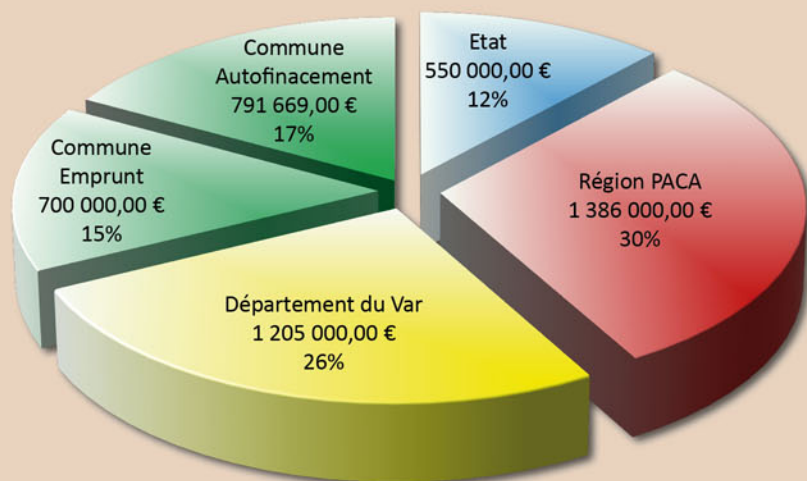
Le Dojo régional ... toujours impraticable

Une expertise en cours



Un plan de financement laissant une part substantielle à la commune

Le montant du financement des travaux s'élève à ce stade à 4 632 699 € HT, dont 32 % pris en charge par le Cannet des Maures.



Des désordres paralysants

- Dès la proposition de réception du Maître d'œuvre, ont été constatées des remontées d'eaux intermittentes par le sous-sol (rapport d'huissier en août 2009 et fin juin 2010) à l'intérieur de la partie basse du bâtiment (grand dojo).
- Les inondations suite aux intempéries exceptionnelles de la catastrophe naturelle du 15 juin 2010 n'ont pas ménagé le Dojo



Des travaux à venir ...

Les travaux restant à réaliser car indispensables au bon fonctionnement.
(Coût évalué à 580 000 €)

Les parkings : l'insuffisance de stationnement est patente : seules 49 places ont été réalisées sur les 335 prévues initialement au permis de construire. Il n'est pas envisageable d'accueillir jusqu'à 980 spectateurs dans de telles conditions.

L'éclairage public des parkings et abords, pour garantir et sécuriser les espaces.

Les espaces verts et cheminements piétons : aménagement des abords du dojo et busage d'un canal d'irrigation.

Les clôtures : réalisation d'une clôture de 500 mètres linéaires notamment en bordure de la RD N7 pour préserver la structure sportive.

Les points de sécurisation en toiture : une structure atypique qui implique un entretien qui l'est tout autant. En effet, il convient ici d'équiper le toit en ligne de vie et points d'ancrage pour un nettoyage acrobatique des parois vitrées entre celles-ci et les armatures en bois.

Le Dojo régional ... toujours impraticable

Un coût d'exploitation annuel très lourd

Intérêt et utilisation du projet

Faire vivre ce dojo est un exercice à évaluer

Le **coût d'exploitation total** peut donc varier, selon l'option choisie, entre 150 000 € et 200 000 € environ ; coût, dans tous les cas, trop élevé au regard de la taille de la commune du Cannet des Maures, qui va être conduite à faire appel à d'autres partenaires.

Les charges structurelles : Liées au bâtiment et à son activité (fluides, fournitures, etc.) s'élèveraient, selon une moyenne des estimations de la commune et du Conseil Général à environ 60 000 € annuels auxquels il faudra ajouter l'entretien quotidien en termes de petites et moyennes réparations.

Les charges de personnel : Le besoin en personnels est évalué par la commune et la Cellule d'appui du Conseil Général à 4 ou 5 agents équivalent temps plein. Selon le nombre d'agents affectés, les charges annuelles de personnel varient entre 90 000€ et 140 000€.

Si l'on compare le dojo à notre salle du Recoux, d'une superficie 5 fois moindre, on s'aperçoit qu'il est déjà coûteux et délicat à maintenir en bonne état d'exploitation ; alors, un bâtiment de plus de 3000 m² utilisé 7 jours sur 7 par de multiples intervenants laisse aisément présager d'un coût de fonctionnement dépassant largement nos capacités financières.

Un mode de gestion à définir

Par sa **vocation régionale** et son utilisation par des sportifs au niveau régional, le rayonnement du dojo dépasse largement le périmètre de la commune du Cannet des Maures.

Des solutions pour une gestion saine sont à déterminer mais font partie d'âpres et légitimes négociations pour réduire au mieux la participation communale.

La commune du Cannet des Maures, longtemps esseulée sur ce dossier, accueille avec enthousiasme l'appui des services de l'Etat et de la cellule de soutien aux collectivités locales du Conseil Général du Var.

Tous deux oeuvrent pour une ouverture prochaine et facilitent les rencontres avec les partenaires financiers potentiels.

Parmi les options de gestion, aucune n'est écartée. On peut imaginer des systèmes de transfert de gestion ou de propriété du dojo à une structure dont le champ d'action géographique soit plus proche de la vocation régionale de l'équipement.

De la prise en exploitation par la Région au transfert à la Communauté de Communes (qui n'a toutefois pas la compétence "sport" actuellement), en passant par d'autres plus innovantes comme la création d'un syndicat mixte regroupant l'ensemble des partenaires concernés.

Il faudra trouver une solution qui soit acceptable pour les finances de la commune et viable pour le dojo qui devra, considérant son coût, être un moteur d'activité.

La municipalité est donc favorable à l'ouverture de cette infrastructure, mais pas à n'importe quel prix.



Pôle Éducation, Transports, Cantine





Le nouveau Pôle Éducation et Transports a été créé dès le printemps 2008. Il concrétise au quotidien notre volonté de soutenir le monde éducatif. Contribuer à proposer une éducation de qualité est l'une des priorités de notre programme. Elle est mise en œuvre dans un esprit de collaboration et une entente exemplaire avec les directeurs d'écoles et leurs équipes enseignantes.

Richard Spinosa - Adjoint - Pôle Éducation, Transports, Cantine

Seul établissement scolaire du Centre Var labellisé Eco-École

Eco-Ecole est un label, issu d'un programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), décerné aux écoles, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements.

L'école élémentaire Denis Tissot est l'un des 11 établissements scolaires labellisés dans le département du Var (sur 41 établissements inscrits au programme en 2010 – 2011).

Après avoir brillamment obtenu le label dès sa première participation au programme sur le thème de la gestion des déchets, les écoliers et leurs enseignants l'ont conservé l'année suivante par la qualité de leurs travaux sur la biodiversité.

L'école, sélectionnée parmi les 500 établissements labellisés en France, a présenté son projet, unanimement salué, lors du séminaire national Eco-Ecole.

Parce qu'il prolonge naturellement l'investissement de la commune dans l'élaboration de son **Agenda 21 local**, parce qu'il représente un projet transversal fédérateur de **toutes les énergies partenaires** de l'école (parents d'élèves, communauté de communes Cœur du Var, associations...), nous continuerons à apporter un soutien appuyé à cette initiative exemplaire.



Le Cannet des Maures au cœur d'une démarche internationale



Des enfants attentifs au traitement des déchets



Présentation cannoise à Paris au séminaire annuel Eco-École du 23 novembre 2011



Les représentantes Eco-Ecole de l'école élémentaire

Une semaine Bio chaque mois au restaurant scolaire

L'introduction du bio au restaurant scolaire s'est fait rapidement, grâce au fort investissement du personnel en place et au soutien d'Agribio Var durant la phase de lancement du projet.

Dans une enquête réalisée auprès de 144 enfants, 84% d'entre eux disent apprécier ces repas bio et 62% les trouvent meilleurs que d'habitude.

Parallèlement, l'acquisition de nouveaux équipements se poursuit. Ils permettent l'amélioration constante de la qualité des repas servis aux écoliers, avec une augmentation progressive de la proportion de produits frais utilisés pour leur préparation.



En pleine préparation des repas Bio

Quelques chiffres

Les écoles

17 classes dans nos 2 écoles

420 élèves scolarisés

240 élèves accueillis dans nos 2 restaurants scolaires

8400 repas entièrement bio servis chaque année

La restauration scolaire

Nombre de repas servis en 2010, 31 184

Coût brut du repas, 9€00

Dont denrées alimentaires, 2€52 et charges de personnel, 4€45

Coût net du repas après prise en compte des participations des familles,

5€14

Prix du repas :

2€00 pour une famille bénéficiaire de minima sociaux

2€70 pour une famille non imposable

3€60 pour une famille imposable

"Un Fruit Pour la Récré" : la seule école varoise

L'opération consiste à distribuer des fruits aux élèves de l'école primaire, permet de lutter contre l'injustice alimentaire et redonne aux enfants le goût de manger mieux. 1000 écoles participent au programme en France. L'école élémentaire du Cannet des Maures est le seul établissement scolaire varois à participer au programme. Nous avons fait le choix de distribuer un fruit bio chaque semaine lors de la récréation du jeudi après-midi.



"Un Fruit pour la Récré", et si ce sourire radieux donnait envie à d'autres écoles du Var de s'engager dans ce programme...

Restauration scolaire

Le service de la cantine souligne cette volonté de maintenir un service de qualité au meilleur prix, privilégiant autant que possible le recours aux produits frais.

La volonté de la commune de gérer au mieux son budget s'est concrétisée par l'adhésion en 2010, au groupement d'achats (S.I.V.A.A.D.), centrale d'achat qui regroupe plusieurs collectivités et qui négocie les prix au regard d'un plus grand volume de commandes.

Ce partenariat a été un élément déterminant à la mise en place du BIO dans la restauration scolaire.

Les économies dégagées sur l'ensemble de l'alimentaire ont ainsi permis d'assumer les surcoûts d'une cuisine BIO.

Opération "Nutrition Santé" avec le Comité Départemental d'Éducation à la Santé

L'opération "Nutrition – Santé" a pour objectif de sensibiliser les enfants, les enseignants et le personnel du restaurant scolaire aux risques de l'obésité et aux bienfaits d'une alimentation saine, variée et équilibrée.

Chaque année, une opération portes-ouvertes valorise les travaux scolaires des enfants et sensibilise les parents sur le thème "Manger – Bouger". C'est une préoccupation nationale pour laquelle la municipalité s'est fortement engagée.



La première semaine Bio au restaurant scolaire

Un partenariat exemplaire pour améliorer les règles d'accès et de gestion du restaurant scolaire

Un groupe de travail a été mis en place avec des membres de l'association de parents d'élèves indépendante. Une enquête auprès des parents a été réalisée. Son exploitation lors de plusieurs réunions de travail a permis de prendre en compte les besoins exprimés. L'accueil des enfants victimes d'allergies alimentaires a été encadré pour plus de sécurité, et le personnel formé. Les règles d'accès au restaurant scolaire ont ainsi été élargies et simplifiées et le prix des repas a baissé de 10%. Un bel exemple de démocratie participative.

Fête de la Science

En novembre 2009, l'école élémentaire du Cagnet des Maures est désignée pôle départemental par l'Inspection Académique du Var. C'est donc avec beaucoup de fierté que les élèves ont participé, durant toute une semaine, à un programme d'animation très riche autour de différentes thématiques : les déchets, l'énergie, les volcans, l'astronomie...



Le Notilus



Les écoliers ont activement contribué à la réussite de la fête de la Science

À côté des projets d'envergure...

Quelques exemples d'actions et de travaux au profit de nos écoles :

- Création et culture d'un jardin bio,
- Mise en propreté de la cour du restaurant scolaire de l'école élémentaire par goudronnage,
- Rénovation des sanitaires à l'école élémentaire,
- Travaux d'étanchéité de la toiture de l'école maternelle, qui ont permis de remédier aux infiltrations d'eau récurrentes,
- Organisation de la semaine de 4 jours et élaboration du nouveau planning des ATSEM en collaboration avec le directeur de l'école maternelle.



Culture du jardin Bio

"Un Chemin – Une École®"

Un partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre via l'association des marcheurs du Cannet des Maures, le soutien de l'association "Σnergie Centre Var" et 3 ans de labeur auront été nécessaires pour que les enfants créent et inaugurent fièrement un sentier de randonnée de près de cinq kilomètres dont le départ est situé sur le parking du Vieux-Cannet.

Finale départementale de la Prévention Routière

En juin 2010, l'école élémentaire a accueilli la finale départementale de la prévention routière. Tout au long de l'année, des épreuves, permettant de sensibiliser les élèves aux bons réflexes de la sécurité routière, sont organisées dans toutes les écoles du département. En fin d'année, les meilleurs élèves de chaque école s'affrontent lors d'une journée ludique et festive.



Finale Départementale de la Prévention Routière

Les tout petits s'initient au développement durable

Avec un projet d'école centré sur le développement durable, les élèves apprennent à trier, cultivent un petit jardin et étudient la biodiversité.

Dès leur plus jeune âge, ils acquièrent ainsi les bons gestes et les bons réflexes.



Apprendre à trier

Rallye mathématique

En 2010 et 2011, l'école maternelle a organisé un Rallye Mathématique. Pendant plusieurs mois, différentes classes du département préparent et s'adressent des défis mathématiques. Avant de se retrouver, au Cannet des Maures, pour une grande journée. 150 écoliers se défient alors avec application, concentration et bonne humeur.



Apprendre en s'amusant

Entrevue avec l'adjoint

Que reprenez-vous après 3 années d'exercice de la délégation Éducation et Transports ?

Au-delà des projets et réalisations mentionnés dans ce bilan, ce qui me marque le plus, ce sont la qualité et la richesse des relations avec l'ensemble des acteurs avec qui le Pôle éducation et Transports travaille au quotidien. Sans cette estime mutuelle, sans cette envie partagée d'apporter le meilleur service possible aux enfants et aux usagers, nous n'aurions pas pu réaliser autant de projets. D'autant plus que plusieurs d'entre eux ont demandé un investissement très important.

Justement, quels sont les projets qui vous ont particulièrement marqué ?

L'introduction des repas bio au restaurant scolaire est indéniablement l'un des plus notables. Un an après la mise en œuvre du projet, le Conseil Général du Var nous a demandé de partager notre expérience réussie avec plusieurs autres communes pour les inciter à franchir le pas, preuve que nous avons particulièrement bien mené ce projet. Le plus grand mérite dans la mise en place aussi rapide de ces repas bio, une semaine complète chaque fois, revient au personnel de cantine, et plus particulièrement à Patrick Imbert et Catherine Bernard.

Un autre projet est à distinguer, c'est l'obtention du label international "Eco-Ecole" par l'école élémentaire. C'est comme un "projet chapeau", qui regroupe et lie plusieurs projets isolés et le programme scolaire. Il demande un investissement important aux enseignants qui est directement récompensé par l'évolution des pratiques des élèves.

Quelles préoccupations vous tiennent à cœur pour les années à venir ?

Nous devons accompagner l'augmentation des effectifs scolaires liée à la croissance démographique de notre commune. L'analyse des besoins, le choix de la localisation et l'élaboration du projet d'une nouvelle école est donc le projet prioritaire de cette seconde partie de mandat pour le pôle Éducation et Transports.



**Classe élémentaire :
La réponse de l'inspection académique !**



Grace à la mobilisation solidaire des parents d'élèves, de la municipalité, des enseignants...



LA CLASSE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EST SAUVÉE !

Pôle Enfance et Jeunesse





Conscients de l'importance que représente la jeunesse dans une ville et des difficultés actuelles de certains parents à concilier travail et garde d'enfants, nous avons mis un point d'honneur à développer le Pôle Enfance et Jeunesse ainsi que L'Accueil de Loisirs, afin d'être au plus près de la demande croissante des parents. C'est ainsi que depuis 2008, le service n'a cessé d'évoluer et de se développer, grâce à une équipe performante et motivée, toujours à l'écoute de la population.

Valérie Vescovi - Conseillère Municipale - Pôle Enfance et Jeunesse

Plusieurs formes d'accueil pour vos enfants selon leur âge

1 à 3 ans

Multi-accueil "les Cannelons"

Tél. 04.94.608.910

www.cannelons.com

3 à 11 ans

Garderie périscolaire :

matin de 7h30 à 8h20

après-midi de 16h30 à 18h30

(pour les maternelles et les primaires)

3 à 8 ans

Les P'tits Loups

Les mercredis de 7h30 à 18h30

(pour les maternelles et les primaires)

Les petites vacances de 7h30 à 18h30

(maternelles seulement)

Tél. 04.94.500. 606 - pej@lecannetdesmaures.com

12 à 17 ans

La Maison des Jeunes :

Mardi - Jeudi et Vendredi de 16h à 18h30

Mercredi et Samedi de 14h à 18h30

Aile gauche de la Mairie

Tél. 04.94.500. 606

pej@lecannetdesmaures.com

En complément

Les Choupinets

Réseau d'assistantes maternelles - Tél. 04.94.609.021 - line-trannoy@orange.fr

La Communauté de Communes Coeur du Var

Pour les 6-11 ans

Accueils de loisirs et séjours pendant les

petites et grandes vacances scolaires

(hormis celles de Noël)

Tél. 04.98.104.356 - animation@coeurduvar.com

Pour les 3-5 ans

Accueils de loisirs maternels

(uniquement l'été)



Quelques chiffres :

Les enfants sont regroupés par catégories d'âges pour un travail adapté, mais aussi par rapport à la réglementation qui nous impose en termes de quotas :

Au périscolaire :

- 1 adulte pour 10 en maternelle
- 1 adulte pour 14 en primaire

Accueil de loisirs :

- 1 adulte pour 8 en maternelle
- 1 adulte pour 12 en primaire

L'autorisation donnée par la D.D.C.S. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) nous permet d'accueillir en périscolaire et les mercredis 48 enfants (24 en maternelle + 24 en primaire).

En mars 2011, nous avons fait une demande et obtenu une augmentation des effectifs pour le périscolaire de 30 enfants en maternelle.

En 2010, réalisation de 1083 journées d'accueils de loisirs et 348 journées Vacances, ce qui représente environ 6687 heures de périscolaire maternelle et 2974 heures de périscolaire primaire.



Rencontre des Peuples



Maison des jeunes



Sortie au parc des Lutins



Rendez-vous à la ferme



Sortie châtaigneraie à Collobrières



Sensibilisation à la Prévention Routière



Séjour surf



Sortie à Marineland



Les apprentis pâtisseries



Équipe de l'été 2011 - 1ère course de Push Cars

Quelques actions majeures

- Un Projet éducatif revisité, suite à la réorganisation du pôle Enfance et Jeunesse municipal.
- Une compétition de "Pusch Car" plus importante avec encore plus de véhicules, plus d'équipes et plus d'énergie.
- Participation à des événements en lien avec la commune (Tour du Haut Var, Téléthon, fête des voisins MDJ).
- Organisation d'une soirée à thème invitant la population (soirée Halloween) .
- Animation inter-associative Cannetoise avec la création et l'organisation d'une flash mob.
- Mise en place d'un carnaval qui, on espère, évoluera en une grande manifestation du village.

Organigramme

Le pôle jeunesse a été réorganisé depuis 2008, intégrant les Atsems (agents municipaux en maternelle) qui apportent un soutien précieux au service.



Organigramme :

- Un Directeur du Pôle enfance jeunesse Eric Verguet
- Une Directrice (Maison des jeunes) Laetitia Cabaré
- Une Directrice (Accueil de loisirs - Péri-scolaire) Sandrine Jeuffrault
- Un adjoint transport et administratif Frédéric Truc

Et en 2012

- Poursuivre les objectifs de responsabilisation, autonomie, socialisation et citoyenneté.
- Maintenir la prise en compte et le respect des besoins de l'enfant.
- Amener le public à une meilleure connaissance et gestion de notre environnement naturel.
- Développer la vie des accueils de loisirs avec la participation des parents, mettre en place des réunions de familles pour écouter, analyser leurs problèmes et améliorer encore et toujours notre fonctionnement.
- Conforter la richesse des activités pour se renouveler.





Maison de la Fraternité



La crise financière et économique que nous traversons confirme le besoin de solidarité entre les hommes. La précarité grandit et fragilise à divers degrés l'ensemble de la population. Dans un tel contexte le rôle des associations et de l'action sociale communale doit se développer. Maintenir le lien social et soutenir les personnes les plus en difficulté est un défi que nous tentons de relever.

Anicé Lacheref - Conseiller Municipal délégué - Pôle Solidarité / Maison de la Fraternité

“Accueillir, écouter, conseiller, informer, orienter, soutenir”

Les démarches des usagers sont multiples (aides, secours, logements, prestations...).

L'accueil est donc personnalisé et adapté à chaque situation. Le type d'informations échangées peut porter sur des domaines très divers tel que le budget, la santé, la famille, l'emploi, le logement. Ce service est avant tout un service de proximité à l'écoute du citoyen.

Permanences sociales à la Maison de la Fraternité

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
C.C.A.S 8h00/12h00 04 94 50 08 21	C.C.A.S 13h00/16h30	C.C.A.S 8h00/12h00	C.C.A.S 13h00/16h30	C.C.A.S 8h00/12h00	C.C.A.S 13h00/16h30	C.C.A.S 8h00/12h00	C.C.A.S 13h00/16h30 Fermé au Public	C.C.A.S 8h00/12h00	C.C.A.S 13h00/16h30
ASSISTANTE SOCIALE S/Rendez-vous 04.94.501.190	MISSION LOCALE 14h à 16h30 1 ^{er} du mois 04.94.501.501	C.P.A.M 9h00/11h30		CEDIS 9h/12h sur rendez-vous 3 ^{ème} et 4 ^{ème}	CEDIS 14h /16h30 Sur rendez-vous 3 ^{ème} et 4 ^{ème}	ASSISTANTE SOCIALE S/Rendez-vous 04.94.501.190		CEDIS 9h/12h S/rendez-vous	CEDIS 14h/16h30 S/rendez-vous
AVOCAT 3 ^{ème} du mois De 9h à 12h S/rendez-vous 04.94.500.821	CONSEILLER FINANCIER S/Rendez-vous 04.94.500.821		CONSEILLER FINANCIER S/ Rendez-vous 04.94.500.821	MEDECIN MSA 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois journée	MISSION LOCALE 14h à 16h30 sur rendez-vous 2 ^{ème} du mois 04.94.501.501		CROIX ROUGE 3 ^{ème} du mois 14h00/16h00 06.09.608.663		
PSYCHOLOGUE de 9h à 12h S/rendez-vous 04.94.500.821	VARSSEF (Asso. Aide à la pers.) 4 ^{ème} du mois		SAISIR LE JOUR (Asso. Aide à la pers.) 2 ^{ème} et 4 ^{ème} 06.20.639.673				SENDRA (ass. Aide à la pers.) 4 ^{ème} du mois 04.94.992.146		



La maison de la fraternité accueille notre Centre Communal d'Action Sociale L'action sociale se dirige vers les publics les plus sensibles

Les personnes âgées

Instruction et suivi des dossiers

- Demande d'Aide Personnalisée d'Autonomie (A.P.A),
- Demande d'Allocation compensatrice,
- Demande d'Obligation alimentaire,
- Demande de Téléalarme.

Les personnes en difficulté

Instruction et suivi des dossiers RSA

- Un premier entretien (liste des pièces à fournir),
- La constitution du dossier,
- La prise de rendez-vous au binôme du Luc (contrat d'insertion),
- Instruction et suivi du dossier de demande de CMU base et de CMU Complémentaire.

Les personnes handicapées

Instruction et suivi des dossiers

- Maison Départementale des personnes handicapées (M.D.P.H),
- Demande Allocation Adulte Handicapé (A.A.H)
- Demande Allocation Enfant Handicapé (A.E.H),
- Demande Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H),
- Demande de la Carte d'Invalidité,
- Demande de la Carte Prioritaire (station debout pénible, macaron).

Mais aussi...

- Inscription comme demandeur d'emploi par le biais d'internet et actualisation mensuelle,
- Gestion après enquête des demandes de secours urgents : bons alimentaires, factures eau,...
- Aide apportée pour toute démarche administrative (rédaction de courrier, ...),
- Visites aux personnes âgées (jeudi après-midi) sur leur sollicitation (constitution de dossier, rédaction de courrier,...), suivi de l'évolution de la situation...
- Demandes de logement.

Les Restos du Coeur

En 2010, sous l'impulsion de M. Jean-Pierre Clément, ouverture de l'antenne du Cannet des Maures des "Relais du Cœur, Restos du cœur" qui couvre les communes du :

Cannet des Maures, du Luc, du Thoronet, Gonfaron, Vidauban, Flassans, Mayons, Brignoles, Cabasse, Pignans.

La commune du Cannet des Maures met gracieusement à disposition un local et participe au budget de fonctionnement par une subvention annuelle.

En hiver, le centre est ouvert les mardis et jeudis matin.

Pour la campagne d'hiver, 44 personnes cannetoises sont bénéficiaires sur 275 personnes inscrites, ce qui représente 16%.

Pour la campagne d'été aucune personne résidant sur la commune du Cannet des Maures n'était bénéficiaire.

Nous remercions les 35 bénévoles regroupés autour de M. Robert Baile responsable des Restos du Cannet.

Comme vous le savez, malheureusement les besoins grandissent. Soyez généreux et donnez aux Restos du Cœur.



La mise en place d'un partenariat plus adapté aux besoins des administrés

La construction d'un partenariat d'expertise au bénéfice des cannetois a été un des principaux enjeux. Il passe par le soutien aux associations et l'assistance aux publics les plus fragilisés.

Des partenaires pour mieux répondre aux difficultés quotidiennes des administrés

Indépendamment des permanences sociales habituelles et parce que l'intervention d'experts est parfois nécessaire, nous avons mis en place des soutiens particuliers :

- de psychologue, de conseiller financier, d'un médecin de la MSA,
- d'associations d'aide à la personne : les associations "Sendra" et "Saisir le jour" tiennent ainsi des permanences,
- d'une conseillère en économie sociale et familiale, qui permet une prise en charge individuelle des personnes en difficulté et l'organisation ponctuelle de rencontres thématiques : entretien de l'habitat, cuisine, échanges sur la manière de consommer (économie d'énergie, utilisation du téléphone portable, etc..)

En collaboration avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var (CDAD) et l'Ordre des Avocats de Draguignan, la commune a mis en place un service de Consultations Juridiques Gratuites au service des habitants de la Commune du Cannel des Maures. Le CCAS assure les prises de rendez-vous. Ainsi, l'Ordre des Avocats désigne par roulement un avocat qui vient assurer ces permanences à titre gratuit auprès des usagers.

Un partenariat durable Avec des organismes majeurs

- Assistantes sociales de l'UTS (Action Sociale Départementale)
- Croix rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du Cœur,
- Mission Locale,
- CEDIS,
- C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales),
- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie),
- Var Habitat,
- Logis Familial Varois,
- Conseil Général, Sous-Préfecture, hôpital Local du Luc...

Commune partenaire du Don du Sang

Depuis le 9 décembre, la commune du Cannel des Maures est partenaire du don du sang.

Une quarantaine de dons sont enregistrés à chaque collecte sur la commune.

Nous pouvons sans doute mieux faire...

Vous pouvez retrouver les dates de collecte en page d'accueil du site de la commune ou sur www.e-donneur.com

Venez nombreux aux collectes trimestrielles organisées au Grand Foyer (Parc de la Mairie).



Des actions en faveur des publics Fragilisés physiquement et socialement

- Un minibus circulant toute la journée les mardis et les jeudis pour les personnes seules, isolées, handicapées ou âgées de + de 65 ans
- Petits travaux de bricolage, ne faisant pas concurrence à un artisan local, destinés aux personnes de + de 65 ans seules, isolées, handicapées.
- Distribution de confiseries de Noël pour les personnes de 70 ans et + (en 2010, 400 colis ont été distribués)
- Délivrance de "bons alimentaires" Accordés après étude du dossier aux personnes les plus démunies et friandises pour les enfants de ces familles

Être partenaire c'est aussi soutenir L'action des associations

- Les Restos du Coeur (antenne du Cagnet des Maures)
- Le Rire Médecin (enfants malades hospitalisés)
- Amicaline (personnes âgées hospitalisées)
- Les blouses roses (enfants malades hospitalisés)
- Mécénat cardiaque, Enfants du monde (enfants malades en attente d'une opération chirurgicale).
- Augmentation de la subvention accordée au Lion's club.

Prévention santé

- Elaboration du plan d'urgence canicule

Un registre est créé auprès de la Maison de la Fraternité pour recenser les personnes à risque.

C'est un dispositif déclaratif que la commune encourage afin d'être plus proche des ses administrés les plus sensibles.



- Elaboration du plan "tranquillité Séniors"

- Installation de 3 défibrillateurs

- 1 Maison de la Fraternité (valise mobile à l'intérieur)
- 2 Grand foyer (façade extérieur)
- 3 Salle du Recoux (intérieur)



Le Cagnet des Maures a été la 1ère commune du Var à les avoir mis en place.

Manifestations solidaires

“Le festin des Sages” en relais au “repas des Anciens” accueille les personnes ayant 65 ans à la date du repas, le 1er dimanche de février de chaque année.



“Le Parcours du Cœur” : En partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, le Pôle Sports et Associations du Cannet a organisé en avril 2010 et avril 2011 sur le sentier de la Boudrague un parcours santé rassemblant tous les publics quels que soient leur âge, leur condition physique et leur statut social afin de les sensibiliser à l’importance d’une activité physique régulière et d’une alimentation équilibrée. Nous remercions les pompiers du Luc pour leur participation sous forme d’une démonstration des gestes de premiers secours et de l’utilisation du défibrillateur.



Sorties ponctuelles en faveur de jeunes défavorisés :
 - Match de foot à Marseille en 2009,
 - Match de foot à Monaco en 2010.



- Départ en “Vacances plein Air”, en collaboration avec le Lion’ club, de 3 enfants (auparavant 2 enfants) de familles en difficulté du Cannet des Maures.
- Noël 2010 : en collaboration avec la Maison de la Fraternité et l’église évangélique du Luc, organisation d’une après-midi récréative en faveur des enfants de familles en difficulté.

Objectifs

- Développer le soutien aux associations caritatives
- En partenariat avec la médiathèque : distribution à domicile de livres pour les personnes ne pouvant pas se déplacer
- Adapter le service rendu selon l’évolution de la société et le besoin des administrés
- Mettre en place des formations à l’utilisation des défibrillateurs

Pôle Urbanisme et Développement Durable





“L'exercice des responsabilités communales demande une vision claire de ce que sera la ville dans 10 ou 20 ans. C'est cette vision que, conformément à notre programme municipal, nous avons mise en œuvre à travers les projets engagés.

SOLIDARITE, DEVELOPPEMENT DURABLE, AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE, MAITRISE FONCIERE, MIXITE, EQUILIBRE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE sont les principes que nous déclinons dans l'aménagement des secteurs de développement (Varécopole et Ecoquartier), de la gestion foncière (Plan Local d'Urbanisme, Plan de Déplacement Urbain), de l'environnement (Règlement de publicité, Agenda 21, Piste verte).

Notre engagement au service de la collectivité est le moteur de notre action. La participation des habitants à la construction de nos projets leur donne l'énergie et l'assurance de leur durabilité dans le temps.”

Michelle Botrini - Adjointe - Pôle Urbanisme et Développement Durable

Var Écopole - le Cannet des Maures

Engagement fort de la commune et inscrit comme grand projet structurant du contrat de territoire départemental, VARECOPOLE est aujourd'hui soutenu et porté par la CCCV (communauté de communes Cœur du var), la chambre d'agriculture, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, le Conseil Général du Var et l'ensemble des acteurs du développement dans le Var.



Hypothèse d'aménagement

Loin des plateformes logistiques ou des village de marques, un long travail transversal a été nécessaire pour définir le schéma directeur d'aménagement de ce secteur stratégique et unique, porte d'entrée de la Communauté de Communes, de la Plaine des Maures, et des deux sites touristiques les plus visités du Var que sont l'abbaye du Thoronet et le village des Tortues.

Destiné à l'accueil d'entreprises de recherche et développement liées à l'environnement, Varécopole sera le premier pas vers une économie innovante, génératrice de richesse et soucieuse du cadre de vie.

Conformément à ses compétences, la CCCV s'associe à la commune et c'est ensemble que nous lançons les études d'aménagement dès 2011.

Eco-quartier de Saint-Andrieux

Comme elle s'y est engagée en 2008, la commune lance l'aménagement futur de l'éco-quartier Saint Andrieux.

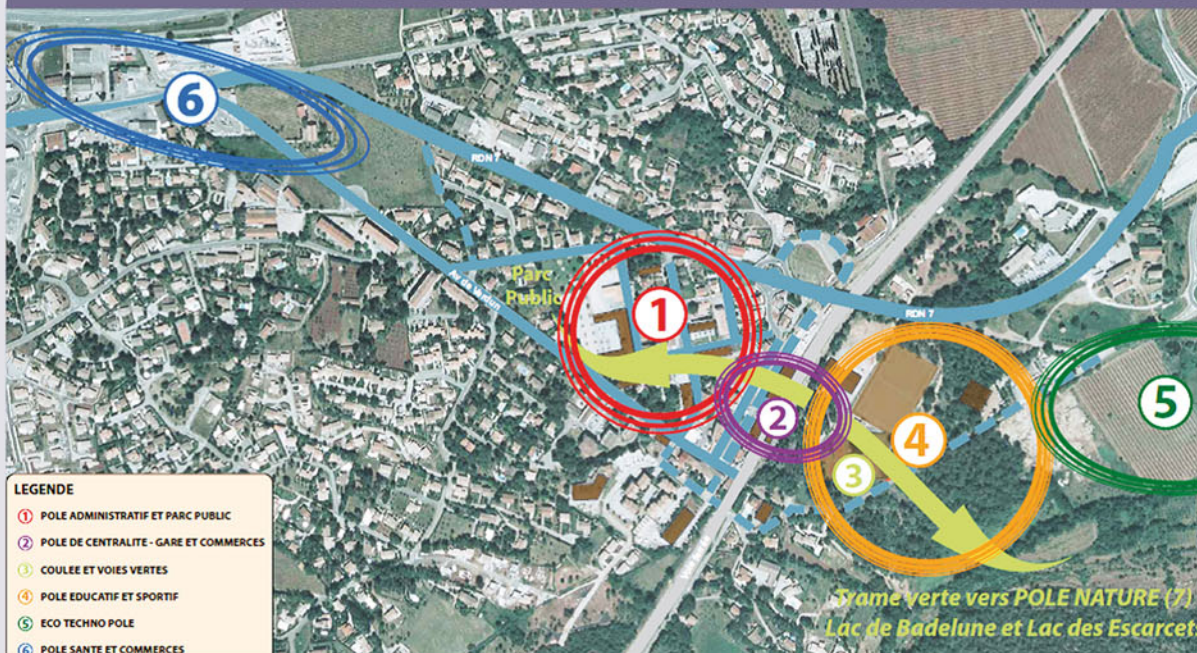
Nous sommes en route vers un développement local et durable qui prendra soin de préserver l'aspect rural et la spécificité du village, accueillir une nouvelle population en favorisant la mixité sociale et en offrant des logements variés, favoriser l'approche environnementale de la construction et des aménagements, développer un lieu à vivre en lien étroit avec le village, piloter un nouvel urbanisme en milieu rural. Une étroite concertation avec les cannetois sera conduite tout au long de la procédure.



L'urbanisme c'est aussi ...

2,5 agents qui en trois ans ont instruit plus de 1100 dossiers, soit + 45 % entre 2005 et 2010.

Plan Local d'Urbanisme - la traduction d'un véritable projet de ville



- LEGENDE**
- ① POLE ADMINISTRATIF ET PARC PUBLIC
 - ② POLE DE CENTRALITE - GARE ET COMMERCES
 - ③ COULEE ET VOIES VERTES
 - ④ POLE EDUCATIF ET SPORTIF
 - ⑤ ECO TECHNO POLE
 - ⑥ POLE SANTE ET COMMERCES

L'étude du PLU arrive en phase terminale : solidarité, écologie, développement durable, mixité, équilibre, démocratie et concertation...

C'est l'ensemble de ces principes qui sont déclinés. Cette vision sera d'ici peu, comme je m'y suis engagée, inscrite dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) amené à remplacer l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Elle tient compte du village tel qu'il est, ainsi que de ses potentialités de développement démographique et économique... La population a été associée tout au long de la procédure : réunions publiques, expositions, registre de concertation, bulletin d'information.

De nombreux cannetois ont participé à la construction de ce document qui a été arrêté en Conseil Municipal en septembre 2011 et sera présenté à l'enquête publique en début d'année. Il identifie les zones d'enjeux futures de la commune, prévoit et organise son développement et prend en compte les lois et règlements nouveaux : Grenelle, suppression des zones NB, plan d'exposition aux bruits de la base EAALAT, des autoroutes, plan national tortue d'Hermann, plan de prévention des inondations et des feux de forêt, risque sismique.

Les Bélugues

Conformément à notre engagement, la commune a acquis la propriété de l'immeuble des Bélugues ancien "hôtel restaurant de la Gare".

L'opérateur choisi va réaliser 8 logements qui viendront renforcer la vie du cœur de ville.

La commune garde la propriété du local en rez de chaussée.



Le soutien à l'agriculture locale

Le Cannet des Maures est une commune qui a su garder son potentiel agricole. En chiffres, le Cannet des Maures, c'est 1 109 hectares de surface agricole utile, 1 993,8 hectares de surface concernée par un AOC Vignoble et 2205,1 hectares classés en zone agricole (zone NC) au Plan d'Occupation des Sols.

Un engagement fort dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme que nous venons d'arrêter : la surface classée en zone agricole (maintenant appelée zone A) est augmentée pour atteindre 2260,1 hectares, soit 30% du territoire communal.

La Commune affirme ainsi sa volonté de préserver une activité agricole sur son territoire.

Activité agricole et tourisme vert sont en plein essor. Avec la piste de la Boudrague, la Commune entend soutenir les activités d'agro-tourisme pour faire connaître les produits de notre terroir.

Enfin, nous restons particulièrement vigilants concernant le dossier du projet de LGV. L'équipe municipale est déterminée à préserver les terres agricoles et à soutenir le tracé le moins perturbateur. Nous attendons des précisions sur les scénarii de Réseau Ferré de France (RFF).

L'urbanisme c'est aussi ...

Une présence sur le terrain, les agents ont effectué **120 visites sur le terrain**, et apportent quotidiennement leur aide aux cannetois pour l'établissement de leurs dossiers ou les renseignements sur leurs propriétés, la préparation, le suivi et la mise en œuvre de toutes les études.

Un suivi juridique, qui a permis de **régulariser 30 servitudes**, effectuer **84 actes d'acquisitions** et **30 actes de vente**, les dossiers de contentieux sont une part importante du travail effectué, ils concernent des verbalisations de travaux accomplis sans autorisation, des contentieux engagés par la commune pour préserver notamment ses chemins et plus accessoirement, des recours de pétitionnaires.

La sécurité des bâtiments est assurée par le suivi et l'organisation des commissions d'arrondissement placées sous la responsabilité de Mme ORZECOWSKI, Sous Préfète de Draguignan.

Les bâtiments communaux et privés sont régulièrement visités, la salle du recoux peut dorénavant accueillir des salons de grande ampleur et l'ensemble des agents communaux sont formés aux gestes salvateurs.

La Boudrague montre la voie dans la plaine



En partenariat avec la Communauté de Communes Cœur du Var, **le premier tronçon** de la voie verte est **réalisé**. Il permet dorénavant à tous, petits et grands, de pouvoir se rendre à pied, **à vélo, à cheval ou en calèche** en toute sécurité, de l'aire de sports au lac de Canneti. Le Réal Martin a retrouvé son cours, la ripisylve est magnifiée par le nettoyage des arbres morts et des déchets.

La passerelle piétons vélos et le passage à gué pour les calèches sont réalisés et ouverts au public. **Les véhicules à moteur sont interdits** sur l'ensemble du parcours. Le **tronçon n°2** Canneti-Escarcets sera réalisé en 2012. Les études environnementales sont **en cours** de finalisation.



Agenda 21 - construisons l'avenir, ensemble

Une démarche partagée

En partenariat avec l'ARPE, un chargé de mission réalise l'agenda 21 (et la voie verte la Boudrague), engagement majeur de la municipalité. **La Phase de diagnostic sera achevée en 2012 et la population est invitée à contribuer à la réalisation des engagements** en matière de développement durable de la commune en participant aux réunions de quartiers, aux réunions publiques d'information et en remplissant les questionnaires. **Nous choisirons ensemble les thèmes** qui vous paraissent **importants** pour les prochaines années : eau, habitat, voirie, bâtiments, environnement, solidarité, écoles, air, déchets... et sur lesquels vous souhaitez que la commune s'engage. **Les ateliers 21 ont débuté** en septembre 2011.



L'agenda 21 en interne

L'information et la formation des agents de la commune est commencée depuis 2009. Le tri sélectif a été amélioré dans les bureaux et chacun est invité et reçoit des formations visant à améliorer les performances économiques de la commune (formation des chauffeurs, formation aux éco-gestes, sensibilisation aux économies d'énergies, emploi de produits non toxiques).

D'ores et déjà, vous retrouverez au fil de ces pages les différentes actions en faveur de l'environnement conduites par la municipalité en matière de véhicules, label éco-école, semaine du développement durable, actions de nettoyage, voie verte etc...

L'environnement c'est aussi...

UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL

La représentation active et vigilante de la commune dans les différents dispositifs de protection : zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique, zone de protection des oiseaux, zone de protection spéciale, natura 2000, biotopes de la tortue d'Hermann, Réserve Naturelle Nationale, dossiers Loi sur l'eau, études environnementales, plans d'exposition aux bruits (aérodrome, autoroutes, RDN), débroussaillage, Comité de secteur.

Avec la mise en place de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures, une convention de gestion tripartite entre la commune, le Conseil Général et le Conservatoire sera élaborée pour la gestion des propriétés du Conservatoire du littoral.

PRENDRE SOIN DES ESPACES VERTS

Deux études ont été conduites, l'une a défini un parcours dans le village reliant les espaces verts et définissant des thèmes d'aménagement (jardin des arts, jardin des senteurs, jardin de curé, verger, etc...) sa mise en œuvre est en cours ;

l'autre a identifié les actions à conduire pour préserver le patrimoine arboré du village, avec le concours de l'ONF, un plan de gestion a été conçu et a commencé à être mis en œuvre en 2011.



Abattage des arbres non sains

PHOTOVOLTAÏQUE

59 installations photovoltaïques (et 26 solaires) représentant 4885m² de panneaux ont été installés par la population du Cannet des Maures depuis 2008, ils génèrent 488 000KWh par an environ. Soit l'alimentation de 75 maisons abritant des familles de 4 personnes.

Améliorer notre ville et sa traversée

Le Cannet des Maures mérite mieux que l'image que l'on peut avoir en passant sur la RDN7 : la Municipalité a décidé d'agir contre la prolifération des panneaux publicitaires qui défigurent le paysage et ne sont plus lisibles car trop nombreux.

Certains panneaux ont fait l'objet de procédures et ont été retirés, d'autres le seront bientôt. Pour concrétiser l'objectif de lutte contre la pollution visuelle, la commune a approuvé le 7 juillet 2011 un Règlement Local de Publicité. Ce règlement réduit les possibilités de multiplication de surfaces publicitaires et détermine ce qu'il est possible de faire afin que les commerçants puissent être vus. Le règlement de publicité est téléchargeable depuis le site internet de la Commune.

Pour donner aux habitants l'envie de se déplacer, à pied, à vélo ou en voiture, une grande réhabilitation de l'ancienne route nationale 7 (RDN7) est en projet, avec la création de pistes cyclables et la réalisation d'espaces verts. La réflexion se prolonge sur toute la commune avec une étude en cours sur l'organisation des déplacements, appelée Plan de Déplacement Urbain (PDU). L'objectif est de pouvoir se déplacer en toute sécurité, notamment pour les piétons et les cyclistes et d'améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Et demain...

- Le PDU en cours permettra une meilleure organisation de la voirie et la prise en compte des nouveaux modes de déplacements ;
- La Gare, porte d'entrée de la ville, verra sa vocation renforcée ;
- Le pôle multimodal, idéalement situé en promontoire sera le lieu d'accueil des transports publics au service de la population ;
- Le grand centre urbain, de la gare à l'école primaire, sera réaménagé pour accueillir encore plus d'expositions, d'animations et favoriser la vie et l'essor du village ;
- La passerelle permettra de relier le cœur de ville à l'aire de sports et de détente et à la Boudrague.

Pôle Finances et Développement Économique





Le budget de la commune (Fonctionnement + Investissement) de l'année en cours est voté par le conseil municipal avant le 31 mars de l'année (Loi du 2 mars 1982). Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. La section d'investissement a vocation à enrichir le patrimoine de la collectivité. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité dont les impôts locaux, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

Christine Moretti - Adjointe - Pôle Finances et Développement Économique

Comme toutes les communes de France, notre commune depuis 2008, est confrontée à une crise financière sans précédent impactant à la baisse ses recettes en provenance de ses partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région, le Département.

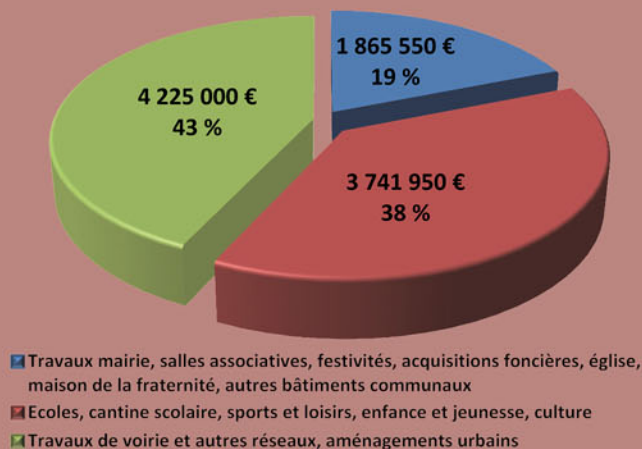
Avec cela, il faut déplorer la baisse drastique de la recette liée à la réforme de la taxe professionnelle, principale ressource des communes.

Malgré cette diminution des recettes, notre municipalité, grâce à un louable effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement et une gestion rigoureuse, a su conserver en 2012 son "triple A" et donc toute sa solvabilité. De 2008 à 2011, la dette communale a diminué de presque 50% malgré un investissement de 9 832 500 € sur la même période.

Les dépenses d'équipement de 2008 à 2011

Les dépenses d'équipement cumulées de 2008 à 2011 s'établissent à 9 832 500 €. L'effort d'investissement réalisé est le double de la moyenne nationale : 673 € par habitant au Cannet des Maures contre 362 € en moyenne nationale pour les communes de même strate. Ces engagements répondent à un vaste programme de restauration et de modernisation des infrastructures.

Investissement de 2008 à 2011 par grands secteurs d'activité



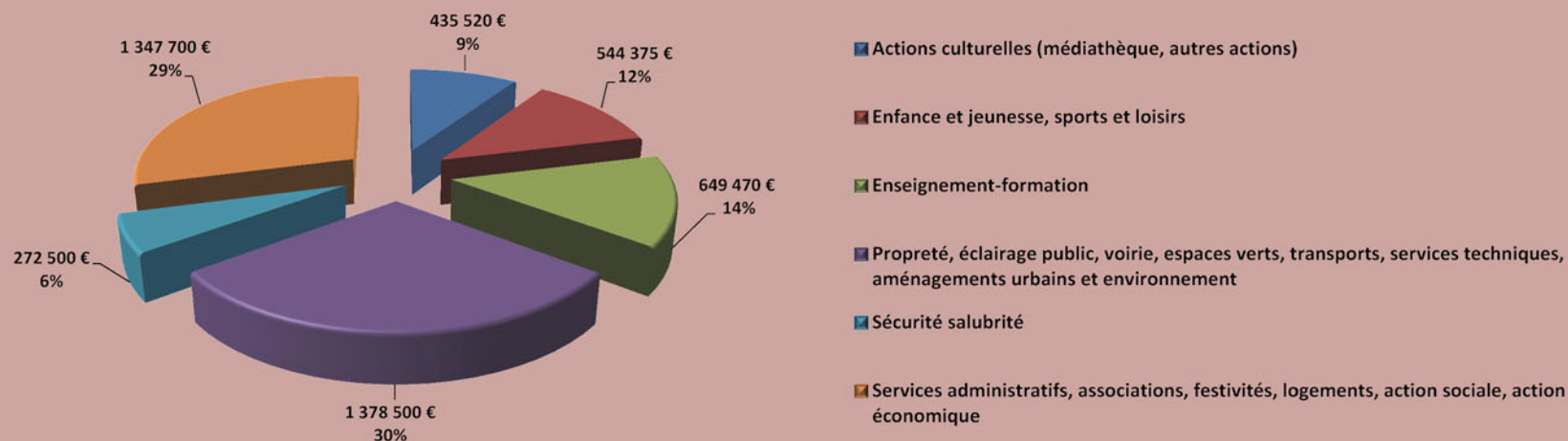
État de la dette au 1^{er} janvier 2012

L'encours de la dette n'a jamais été aussi bas sur la décennie et permet de dégager des marges de manœuvre confortables pour financer de futurs investissements. Il est de 1 757 797 € au 31/12/2011, soit 423 € par habitant au Cannet des Maures. Pour les communes de même strate, le ratio est de 895 € au niveau national.



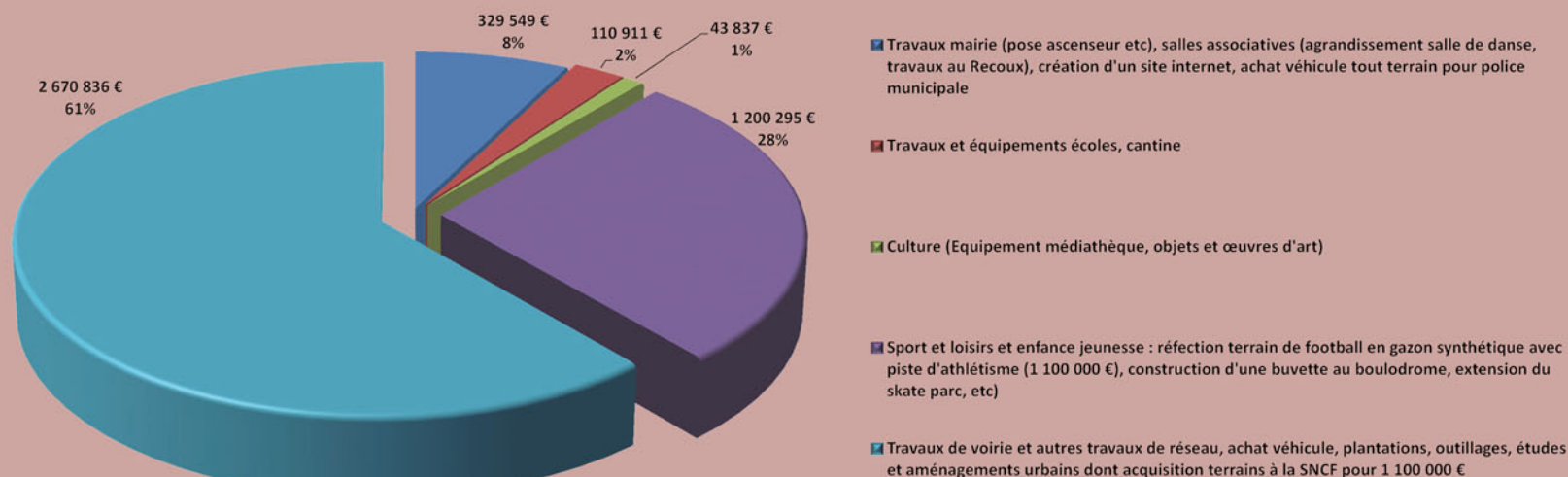
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2012 : 4 628 000 €.

Enseignement, Culture, Enfance et Jeunesse, Sport et loisirs : **35 %** / Entretien voirie, réseaux, espaces verts, propreté, aménagements urbains et l'environnement : **30%**
 Fonctionnement des services administratifs, festivités, action sociale : **29%** / Sécurité avec **6 %**, soit 272 500 € pour police municipale (3 policiers) et la sécurité incendie et secours (C.C.F.F. et pompiers). Il faut souligner que le Pôle Technique réalise en régie de nombreux travaux d'entretien, de réfection et de rénovation du patrimoine.

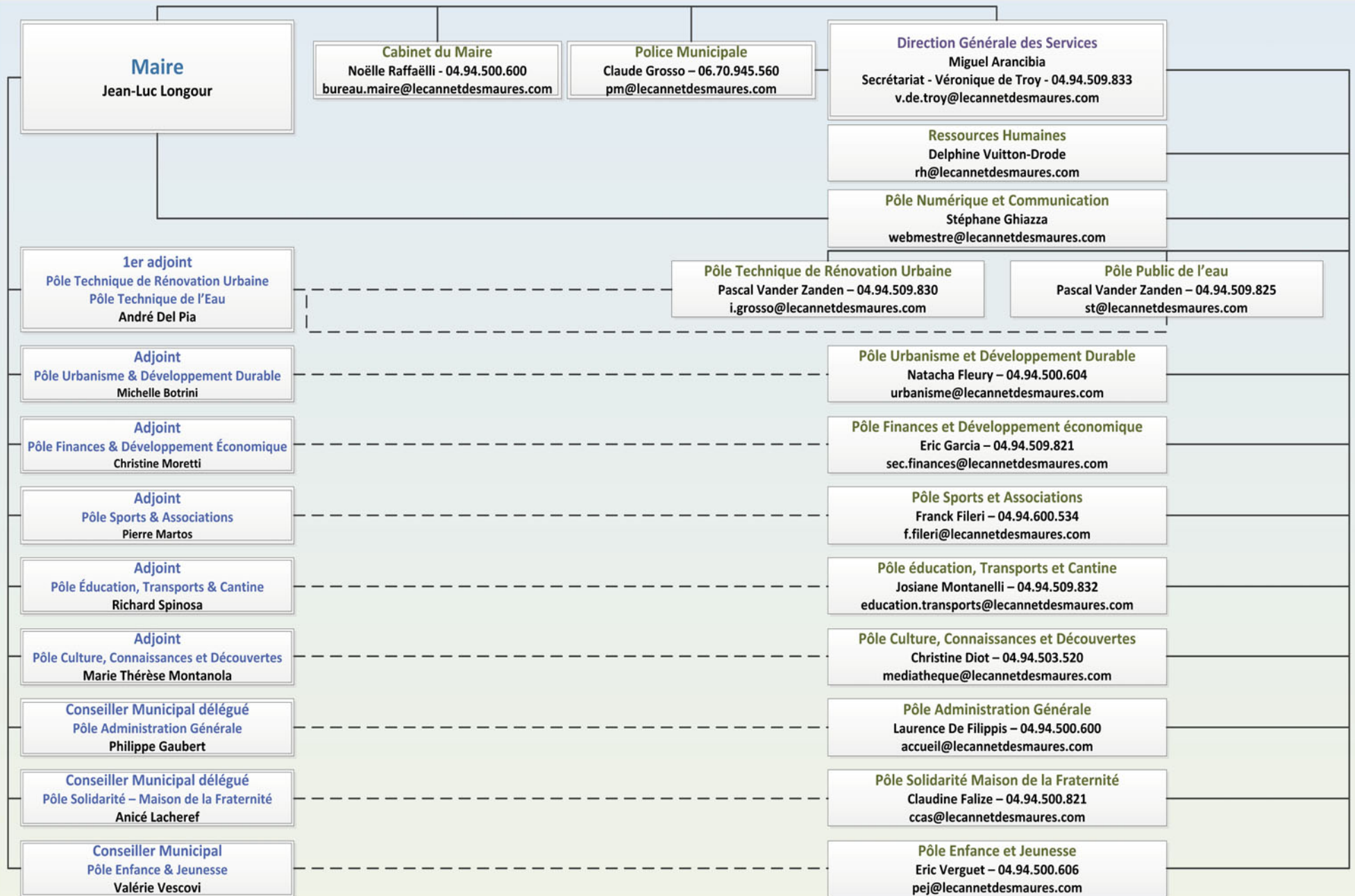


Dépenses prévisionnelles d'équipement 2012 : 4 355 428 €

Voirie, Aménagements urbains, acquisition terrain SNCF : **61%** / Enfance et Jeunesse, Sports et Loisirs : **28%** / Mairie, Salles associatives, véhicules, site internet : **8%**



Organigramme mairie du Cannet des Maures





Un partenaire fidèle et indispensable

La Communauté de Communes Cœur du Var (C.C.C.V.) regroupe 11 communes : Besse/Issole, Cabasse/Issole, Le Cannet des Maures, Carnoules, Flassans/Issole, Gonfaron, Le Luc en Provence, Les Mayons, Pignans, Puget-Ville, Le Thoronet. Elle représente une population d'environ 37.000 habitants. Elle a été créée en janvier 2002.

La communauté de communes exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, de l'animation jeunesse et de l'action sociale.

C'est dans le cadre de ces compétences qu'ont été mis en place le tri sélectif, le service intercommunal de collecte des ordures ménagères, un réseau de 3 déchetteries, le plan de protection et d'aménagement forestier contre l'incendie, la téléalarme pour les personnes âgées ou handicapées, le centre aéré d'été, les mini-stages pendant les petites vacances scolaires, l'édition de documents touristiques, la création et la gestion d'une base de données géographiques à partir de la digitalisation du cadastre, la gestion des transports scolaires pour le compte du Conseil Général, le contrôle de l'assainissement individuel, le développement de sentiers de randonnées intercommunaux, la construction de l'aire d'accueil des gens du voyage au Luc, la Maison Médicale de garde à Précoumin.

En 2010, la C.C.C.V. a lancé l'élaboration de son Schéma de Cohérence territoriale (S.C.O.T.) Cœur du Var en résonnance avec les P.L.U. de chaque commune adhérente. L'enjeu consiste à faire de Cœur du Var un territoire attractif préservant son patrimoine agricole, naturel et culturel mais aussi un territoire résolument tourné vers la modernité et l'innovation, témoin la prise en main du dossier VARECOPOLE (Site de Recherche et Développement en matière de technologies vertes) au Cannet des Maures.

La C.C.C.V. est un partenaire fidèle et indispensable qui soutient, amplifie et renforce les actions des communes adhérentes.



Le Balançon

Cette décharge ouverte depuis 1974 accueille des ordures en tout genre en provenance, à ce jour, de **127 communes sur 153 que compte le Var**. Soit, **10 millions de tonnes** d'ordures entassées en plein cœur de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures.

En 1998, le préfet Fournier, dans le plan départemental d'élimination des déchets avait prévu la fermeture du site en 2002 tant la situation lui paraissait ubuesque.

Malheureusement, de nombreux maires dont celui du Cannet des maures !!! se sont regroupés pour tenter un recours contre ce plan devant le tribunal administratif et ont eu gain de cause.

En 2008, la nouvelle municipalité élue s'est opposée à une nouvelle extension.

Le préfet s'est alors substitué au maire pour imposer au Cannet des maures une prolongation de l'exploitation du site de 5 ans puis 6 ans sous certaines conditions.

Dès lors, la municipalité s'est vue contrainte de lancer de longues et multiples actions en justice pour dénoncer à la fois les infractions et risques de pollution sur le site mais aussi les conditions non respectées pour une éventuelle prolongation au-delà de 2014.

Une vaste expertise judiciaire est en cours depuis novembre 2010, diligentée par le Tribunal Administratif, pour enquêter sur une pollution du site du Balançon.

Les autorités locales et nationales (Président de la République et Ministres) ont été alertées sur les risques écologiques, sur les conditions d'exploitation et sur sa durée.

Par 2 fois, le groupe Pizzorno vient d'être condamné pour toutes ces irrégularités tant sur le site du Balançon que sur celui de Bagnols en Forêt pour lequel une amende d'un million d'euros a été prononcée.

Il est temps de fermer cette décharge devenue un lieu de non-droit et de contraindre le Groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT à une remise en état du site afin de limiter l'impact écologique désastreux causé à la Plaine des Maures.

Fidèle à ses engagements, la municipalité du Cannet des Maures continuera son action en faveur de la fermeture du site. Non pas par intérêt électoraliste comme certains tentent de le faire croire mais dans l'intérêt de la population cannetoise d'aujourd'hui mais aussi de demain.

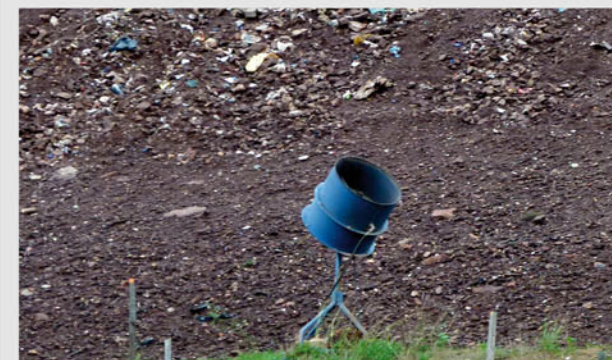
Car nos enfants, si cela continue, seront en droit de nous demander de leur rendre des comptes sur cette piteuse gestion de leur cadre de vie.



Zone d'achalandise du site du "Balançon"



Expertise judiciaire en cours



Des ventilateurs parfument la plaine des Maures !!!

Espace conventionnel réservé au groupe minoritaire élus (texte original transmis)

Conseil Municipal du mercredi 22 février 2012 Le Groupe Minoritaire est de retour

Ayant déjoué le traquenard grotesque fomenté par Jean Luc LONGOUR, lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2011, avec ses porteurs de pancartes en guise de manifestants, dans le seul but d'étouffer le contradictoire, le groupe minoritaire est revenu sans tambour, ni trompette et à la grande surprise du 1^{er} magistrat. Devant un maigre public (3 personnes) et sans journaliste ! On pouvait espérer un débat serein et constructif. *Espoirs déçus.*

Lors du débat sur le budget primitif 2012, à la question concernant les recettes engendrées par le stockage des déchets ménagers sur le site du Balançan, les prévisions budgétaires ne sont en rien conformes à la réalité, puisque celles-ci sont en baisse par rapport à 2010, 2011, alors que d'après ses affirmations le stockage ne cesse d'augmenter, la question était posée ? « LE BALANÇAN » le maire est retombé dans ses travers, voire ses vieux démons. Il ne peut s'empêcher d'être agressif, d'avancer des arguments totalement erronés et d'utiliser en finalité la raillerie de très mauvais goût afin d'éviter toute discussion démocratique positive seyant à une telle assemblée.

La fermeture du Balançan était son cheval de bataille électoral.

Si on consulte INTERNET on retrouve tout l'historique de ce site depuis son ouverture en 1974 jusqu'en 2008 ; tout ce qui a pu être fait par son prédécesseur Alain FABRE, Maire Honoraire de la Commune du CANNET des MAURES, pour sa délocalisation.

La sagesse, la citoyenneté, la concertation, le dialogue avaient permis des avancées : la commune devenait partie prenante, participait aux recherches de solutions alternatives, surveillait l'évolution et reprenait les prérogatives au bout de 5 ans. Au lieu de cela depuis 2008, la commune a tout perdu, par l'entêtement du Maire.

L'Etat par le Préfet a pris la main par l'instauration d'un PIG (Projet d'Intérêt Général). Le seul recours du maire de la Commune, ce sont les tribunaux avec ce que cela a et va coûter à chaque citoyen.

Notre objectif, mise en place d'un Centre Européen de Haute Technologie Environnementale de Recherche et de Valorisation du Traitement des déchets, créateur d'emplois en Centre Var.

Nous recherchons le dialogue. Nous voterons sans réserve, et nous nous y engageons devant les citoyens, si une solution crédible venait à être trouvée pour la gestion des déchets au Cannet des Maures et dans le Var.

Les dix élus du groupe minoritaire

Quelques Dates Clés

- **22.03.1974** Ouverture du site n°1
- **28.04.1998** Arrêté Préfectoral établissant porté à la connaissance du PIG qui prévoit au Cannet des Maures : « la délocalisation à terme de la décharge du Balançan... »
- **03.11.1998** AP « Fermeture du Centre du Cannet des Maures devra être effective le 01/07/2002 ». Une solution de remplacement devra être activement recherchée par les Collectivités.
- **23.03.2000** AP ouverture du site n°3 jusqu'au 30/06/2006.
- **24.06.2001** Commission Locale d'Information et de Surveillance du Balançan, à l'initiative du Maire Alain FABRE.
- **04.11.2002** Les communes du Cannet des Maures, du Luc et des Mayons adoptent une délibération commune en faveur de la délocalisation du Balançan ; **opposition à l'extension.**
- **11.11.2003** Consultation populaire pour obtenir la fermeture du Balançan : **votants : 1217, Oui : 1130, soit 93% des votants favorables.**
- **10.06.2004** A la demande insistante de la commune, l'Association des Maires du Var a pris l'initiative de créer une commission départementale composée d'un groupe d'élus et d'un groupe de techniciens. Ce dernier s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 20.09.04.
- **20.04.2005** Le Maire du Cannet des Maures réitère, par délibération, son opposition à l'extension, soutenu par les Associations de Défense de l'Environnement, les membres de la CLIS, les services de l'Etat et les instances Européennes.
- **13.06.2005** Le Conseil Municipal alloue une subvention de 15 000,00 € à une quinzaine d'associations du Collectif pour la Défense de la Plaine des Maures afin de leur permettre d'assurer leur mission de sauvegarde et de protection de l'environnement.
- **28.02.2007** L'Association des Maires du Var s'est prononcée en faveur de l'extension du site pour une durée de 15 ans.
- **04.04.2007** Le Conseil Général du Var, délibère et vote à l'unanimité en faveur de l'extension sur 15 ans, en raison de son intérêt.
- **02.04.2008** Le nouveau Maire du Cannet des Maures refuse la modification du POS.
- **15.07.2008** AP définissant le principe d'extension du site et fixant les modalités d'établir un PIG.
- **19.06. 2009** AP d'autorisation d'exploitation du site n°4 par le Préfet du Var.

Festival du Jeu de Boules 2011

Pôle Culture, Connaissances et Découvertes



Kiemsas, Les Mauvaises Langues, The Surgeries, Soma, Malted Milk, Quatuor Caliente, Kristin Marion



SOMA au Cannet le 01 juillet 2011

Côté Culture, Connaissances et Découvertes



Depuis 2008, la politique culturelle occupe une place prépondérante au sein de la municipalité. Cet été, la qualité des concerts était au rendez-vous, à la satisfaction du public de plus en plus nombreux. L'équipe culturelle est fière de la notoriété grandissante de ce festival. La saison 2012 sera une invitation à profiter pleinement de moments divertissants. Nous envisageons d'explorer d'autres formes de spectacle en complément des concerts Rock et Jazz.

Marie Thérèse Montanola - Adjointe - Pôle Culture, Connaissances et Découvertes

Une Culture à vivre ensemble

Basée sur la pluridisciplinarité et la diversité culturelle, la Culture au Cannet des Maures associe toutes les formes d'expressions artistiques. Son principal objectif : toucher le plus large public.

La commune du Cannet des Maures mène une politique culturelle dynamique autour d'un lieu fédérateur : la médiathèque municipale et, en son sein, La Menuiserie.

Mais la culture s'invite aussi dans d'autres sites de la ville, le Parc Pellegrin pour des expositions de sculptures ; le jeu de boules, la salle du Recoux ou les églises du Cannet des Maures pour les concerts. La municipalité défend une culture variée et ouverte à tous permettant de rassembler, de créer des échanges, de développer l'esprit critique de chacun, de former les citoyens de demain et, bien sûr, de partager des moments festifs.



Notre médiathèque



Exposition Nicole Brousse

Nos engagements

Rendre la culture accessible à tous
Favoriser l'apprentissage des pratiques artistiques
Promouvoir les nouveaux talents et leur diffusion
Valoriser le patrimoine cannétois

Chiffres clés

- 2457 documents imprimés
- 2035 CD et livres audio
- 633 DVD
et 4000 documents prêtés par la Médiathèque Départementale.
Près de 2000 adhérents actifs et 442 nouveaux inscrits en 2010

40 000
C'est le nombre de prêts annuel

Le Pôle Culture, Connaissances et Découvertes c'est :

Des expositions
Des conférences
Des concerts
Des sorties Bus
Des ateliers jeunesse
Des ateliers adultes
Des séances de cinéma
Des rencontres d'auteurs
Des soirées contes, lecture
Des spectacles jeunesse,
Et des animations régulières :
(racontines, bébé lecteurs, participation à la fête du livre de Toulon, ...).

Un nouvel outil pour les usagers de la médiathèque : le catalogue en ligne !

Depuis 2010, tout un chacun peut consulter le catalogue de la médiathèque via Internet, accéder aux résumés des livres, les réserver, faire des suggestions d'achat ou bien encore faire des commentaires sur ces lectures et les partager avec les autres.

mediathequelecannetdesmaures.bibliobre.com ou via le site de la mairie : www.lecannetdesmaures.com

Pour être toujours plus dans son temps, la médiathèque possède également sa page "facebook"



L'Art s'expose... peinture, sculpture, gravure, photo

Tout au long de l'année, la municipalité permet à des artistes professionnels ou en émergence, jeunes ou moins jeunes, des artistes locaux de faire partager leurs oeuvres au plus grand nombre.

Des associations avec lesquelles la commune a signé un partenariat (Bleu Outre Mers et la Maison Méditerranéenne de l'Estampe) viennent enrichir l'offre culturelle, avec des talents confirmés.

Le patrimoine n'est pas oublié : culture du ver à soie, Forum Voconii, centenaire de l'église paroissiale, mémoire des "gueules rouges".



Le Monolithe



Salle de conférence

L'Art dans la rue

En 2010, les sculptures de Nicole Brousse nous ont enchantés avec toute leur grâce et leur beauté.

En 2011, les animaux gigantesques de William Sweetlove nous ont ravis, étonnés ou dérangés mais ne nous ont jamais laissés indifférents en raison de leur originalité, du même message environnemental, qu'ils transmettraient.

Conférences

Histoire de l'Art
Développement Durable
Patrimoine
Egypte
Astronomie
Nouvelles technologies



Exposition William Sweetlove

Dates clés

Depuis 2009, acquisitions d'œuvres d'Art afin de développer le patrimoine culturel de la commune.

Le catalogue de la médiathèque est disponible sur internet, depuis 2010.

Lancement du festival "Les concerts du jeu de Boules" en juillet 2009.

Horizon musical

La musique a une place prépondérante dans l'offre culturelle du Cagnet des Maures. De nombreux concerts ont été organisés tout au long de ces trois années écoulées.

Les "Concerts Découvertes" ont permis de rencontrer des musiciens locaux en émergence comme "Petite Musique", "Les Arpenteurs", "Les Très Hommes", "Fabien Sacco", "Belugas Hearing" et "Kassandre", "Cézair and the folk the system" et bien d'autres...

Ces concerts participent au développement du fonds documentaire musical en soutenant la création et les rencontres d'auteurs, compositeurs, interprètes.

La Fête de la Musique au Cagnet des Maures devient un rendez-vous incontournable et est suivie par un public croissant et varié.

Les concerts de fin d'année clôturent la saison musicale (A Vucciata et ses chants Corses...)

Notre commune a été choisie à plusieurs reprises par le Conseil Général pour accueillir ses différentes tournées d'été (les Ballets de l'Opéra, la tournée jazz, le concert polyphonique de musique contemporaine, et les percussions à l'automne).



La Belle Rouge



Orchestre OCTV



Groupe Petite Musique



Andromakers

Jeunesse

Les animations scolaires ont pour but de :

- Sensibiliser les jeunes aux arts et à la culture,
- Familiariser l'enfant au lieu et au fonctionnement de la médiathèque :
 - Lieu de plaisir (lecture d'albums, de contes, écoute musicale,...),
 - Lieu de découvertes et d'ouverture sur l'extérieur (rencontres d'auteurs, d'artistes, conférences).
- Rendre l'enfant autonome dans ses recherches.



Les rendez-vous de l'espace jeunesse : les racontines (de 3 à 8 ans),
Les bébés lecteurs (de 8 mois à 3 ans), les éveils musicaux...

Les manifestations nationales au Cannet

Journée de la femme

Printemps des poètes

Journées du patrimoine

Mois du film documentaire

Semaine du Développement durable

Prix littéraire jeunesse "Les Incorruptibles"

Chaque année, la médiathèque accueille

165 classes pour le prêt / 156 classes en ateliers



Illustratrice jeunesse



Vote "Prix des Incos"



"La Grande Lessive"



Fête de la Musique



Fête de la Musique

Le Cannet des Maures crée "son" festival

Créer un événement culturel récurrent, populaire et festif, telle est l'ambition des "Concerts du Jeu de Boules".

Depuis 2009, en juillet et en août, la municipalité offre des concerts à la population. Deux mois d'une programmation de qualité, accessible à tous (entrée offerte), petits et grands. D'année en année, ces rendez-vous prennent de l'ampleur et attirent un public toujours plus important.



Django Brasil



Malted Milk



Soma

Et demain...

La culture doit demeurer compréhensible et accessible à tous, initiés ou non. Au sein de la médiathèque, beaucoup de pistes sont encore à explorer et de nombreux projets germent encore parmi l'équipe.

Nous organiserons plus de conférences axées sur la littérature, la philosophie, les nouvelles technologies, l'écologie, l'actualité sociale, scientifique, médicale...

Les nouveaux talents trouveront leur place au sein de La Menuiserie. L'été, des séances de cinéma gratuites seront programmées.

Nous continuerons à proposer des expositions événements dans le Parc. A partir de 2012, le théâtre de rue sera mis à l'honneur avec des spectacles qui arpenteront les rues du centre ville

Je profite de ces quelques lignes pour remercier ma complice Odile Gailhard, conseillère municipale, ainsi que toute l'équipe de la médiathèque qui m'accompagnent tout au long de l'année pour ces diverses manifestations.

Pour satisfaire les adhérents, la médiathèque sera ouverte matin et après-midi du mardi au samedi, à l'exception du jeudi matin (voir site de la médiathèque pour ces changements d'horaires).



Les Mauvaises Langues



Kiemsas

Pôle Administration Générale





“L'apprentissage de la fonction d'élu est long et difficile. Depuis 2008, je me suis adapté à la complexité de l'administration civile comme militaire pour mieux servir mes concitoyens. J'ai présidé avec plaisir à la gestion des CCFF, à la création de la piste verte de la Boudrague ainsi qu'à la publication de notre Cannet Passion. De nombreux chantiers restent à ouvrir ou entretenir pour lesquels je demeure dévoué et disponible”.

M. Philippe Gaubert - Conseiller Municipal Délégué - Pôle Administration Générale

La prévention et la lutte contre les feux de forêt

En 2009, Le Cannet des Maures, a été marqué par les incendies de la Pardiguière. Les exigences de préventions et de lutte contre ce fléau ne pouvaient qu'en être renforcées. Un simple constat le justifiait, près des 2/3 du territoire de la commune sont des massifs boisés.

Pour protéger les personnes et les biens, ainsi que notre remarquable patrimoine naturel, il est du devoir de l'équipe municipale d'engager toutes les actions nécessaires pour prévenir au mieux le danger "feux de forêt". Les principes clés : prévention et concertation.

le Comité Communal des Feux de Forêt

Le C.C.F.F. a pour missions d'intérêt général la prévention contre les incendies de forêt.

Au Cannet des Maures, l'été, 52 membres participent aux actions de surveillance des massifs, avec une attention particulière lors des journées à risque classées "rouge" ou "noir".

Ce sont des bénévoles volontaires et engagés, qui connaissent très bien le territoire de la commune. Ils ont aussi pour mission le guidage des sapeurs pompiers qui parfois viennent de loin... Le C.C.F.F. Cannetois est un partenaire solide.

La Commune a doté les CCFF de 2 véhicules 4x4 dont un porteur d'eau, ainsi que des tenues orange, officielles, qui permettent d'être reconnus par les acteurs de lutte contre les incendies.



Formation C.C.F.F.



Pistes et pare-feux

Création et entretien des pistes et pare-feux. C'est la Communauté de Communes Cœur du Var qui entreprend les travaux nécessaires pour la création, la mise aux normes des pistes et des pare-feux situés sur la commune. L'objectif est de permettre la surveillance des massifs, mais aussi de sécuriser l'intervention éventuelle des pompiers.



Le comité de secteur

La Commune du Cannet des Maures s'est engagée dans une démarche appelée "Comité de Secteur" en partenariat avec le Conseil Général : il s'agit de réunir régulièrement l'ensemble des protagonistes de la défense incendie autour du Maire : services de l'Etat, Conseil Général, Pompiers, Police, Gendarmes, C.C.F.F., ...

Chaque année, avant la saison estivale, la commune doit présenter une cartographie du débroussaillage sur le territoire communal, afin que chacun connaisse l'état d'embroussaillage des propriétés situées en zones à risque.

La présence d'une réserve d'eau éventuelle est également indiquée sur la cartographie, car la Commune et son C.C.F.F. pourront se voir confier des moto-pompes pour aider aux actions de lutte sous le contrôle des pompiers.

Vous avez eu ou vous aurez peut-être la visite de notre police municipale qui sensibilise les habitants au débroussaillage : c'est indéniablement le meilleur moyen de se protéger du feu.

Pour connaître les règles de débroussaillage consultez le site de la commune à l'adresse suivante : www.lecannetdesmaures.com

Le Comité de secteur permet de coordonner tous les acteurs pour être efficace dans la prévention et la lutte contre les incendies ; il contribue à l'organisation et à la mise en place de dispositifs d'autoprotection des zones habitées. La connaissance des zones d'habitat apporte une aide substantielle pour le déploiement des secours lors des interventions.

Une nouvelle communication auprès des administrés

"CANNET PASSION" reprend une autre actualité de la commune, il se veut plus posé avec un approfondissement de dossiers fondamentaux, tels que la présentation du Plan d'aménagement et de Développement Durable qui préfigure l'avenir de la commune, le bilan des inondations du 15 juin 2010 et une information plus variée, avec des extraits de presse, la présentation des concerts de l'été, une rétrospective du Tour du Haut Var.

La municipalité a décidé de mettre en place deux vecteurs de communication, l'un ponctuel qui répond à chaud à notre actualité et aux sujets qui vous concernent, l'autre plus général et plus adapté aux développements. "CANNET NEWS", lettre d'information numérique, devient un outil de communication incontournable pour partager les nouvelles : de la simple retransmission de la finale de la coupe du Monde de Rugby sur un écran géant sur votre commune, à l'invitation à des séances de travail concertées pour dessiner la commune de demain, en passant par l'information de l'ouverture d'un nouveau commerce, l'idée est que vous soyez au courant de ce qui anime notre vie locale, mais aussi de nos inquiétudes comme l'allongement de la durée de vie du site du Balançon.

A ce jour plus de 30 lettres d'information ont été envoyées à près de 700 internautes. **Inscrivez-vous : Page d'accueil de votre site internet www.lecannetdesmaures.com**



Magazine papier



Lettre numérique



Rénovation de l'Hôtel de Ville

Votre commune se développe et votre Hôtel de ville évolue également. L'équipe du Pôle Urbanisme et Développement Durable, localisée désormais au 1er étage de l'aile droite de la mairie vous reçoit dans des locaux rénovés. Le pôle Administration générale (accueil, état civil, affaires scolaires et médiateur), point d'entrée de votre Hôtel de Ville, a connu une cure de rajeunissement pour mieux vous accueillir et répondre à vos attentes.

Un programme de climatisation des bâtiments communaux est en cours, après l'Hôtel de Ville et la maison de la Fraternité, la salle du Grand Foyer a été climatisée pour le confort des usagers. Ce sont autant de points d'accueil pour les personnes pouvant souffrir de la canicule. Pour mémoire les personnes concernées peuvent s'inscrire auprès de la Maison de la Fraternité pour figurer sur une liste de vigilance qui sera prioritairement utilisée en cas de fortes chaleurs, pour consulter l'état de santé des inscrits et les aider selon besoins.

Le lien Armée-Nation

La commune du Cannet des Maures accueille sur son territoire la Base Ecole Général LEJAY. La présence de ce lieu de formation occasionne parfois des gênes à la population, mais elle nous honore également. Ce lieu de formation vient rappeler que les professionnels de la défense ont besoin d'approfondir et de développer leurs savoirs. C'est fondamental pour défendre l'intégrité de notre territoire et les populations, mais aussi les valeurs de la République.

La municipalité souhaite consolider les liens entre l'E.A.L.A.T. et la population cannetoise.



Inauguration de l'accueil - 1^{er} juillet 2011

Naissances

28 novembre	ALLIOT Noémie Annette Amélie	15 janvier	CRETON Clara Marie Angèle	03 juillet	MOGLIACCI Mathéo Alain Robert
27 octobre	OU-MSSAAD-MARCALO FERREIRA Marion	30 novembre	DELAUNAY Silouane Marie François Pauline	16 janvier	MOQUAY Clara
08 juin	ABBS Finlay Wilfried Adrian	12 mars	DEMOUY Adelaïde Roseline Marie-Madeleine Maxime	07 octobre	ORY-CUVILLIER Mélody Estelle Pauline
21 mai	ALBIN Eloïse Marie Pascaline		DRAYF Inès	29 septembre	PEDRI TABARY Nathan Daniel Franck
21 mai	ALBIN Mathilde Marie Kathy	11 juillet	FABRE Emma Jeanne Louise	24 février	PONTUS Charlotte Marie-Alice Emmanuelle Nelly
10 mai	ALESSI Giulia Céline	17 août	GEBELIN BARATON Romain	02 mai	RINAUDO Lilian Gérard Alexis
29 octobre	AMENDOLA Clélia Catherine Gisèle	27 mai	GIRIN Inaya sabelle	16 août	ROUGON Evan Gilbert Bernard
13 mai	ARGIOLAS Anthéa	08 décembre	GUILBERT Lucas	22 décembre	SANTIAGO Lorenzo Tony
21 novembre	ARIZZI Axel Gabriel	17 juillet	HEIMST Leeroy Gordon Arnaud	28 septembre	SEIGLAND Léo Didier
09 avril	AUDOUX Emma Françoise Catherine	13 avril	INNOCENT Léa Sylvie Isabelle	04 mars	SEUTE Kémys
03 juillet	BERTIN Alexandre Alain Marc	16 septembre	LANGLOIS Melvin Bastien Armel	28 juillet	TABBAL Nourcine
18 octobre	BLANC Sélène Elisabeth Marie-Christine	05 juin	LEFEVRE Esteban Gilles Erawan	18 mars	VAR Camille Amandine
31 août	BOUJET Sana	06 août	MASSIERA Liam Antoine Enzo	17 août	ZENNADI LIPARI Emma Saïa Valérie
05 janvier	CALAMEL Théotime Gabriel Gergely	11 janvier	MAURICE Fabio Bruno Gérard		
22 juillet	CAMPANELLI Lorenzo	18 juillet	MERIEUNE Elsa Julia Marie		
17 décembre	CASINI Matteo	25 janvier			

Mariages

29 octobre	BELLOUCHE Smail & EL YAKOUBI Leila	17 décembre	NEUVILLE Patrick Jean & VIAL Nicole Arlette
03 septembre	CASALE Didier Michel & DUBO Corinne	18 août	OSTEN Michel Henri Charles & FILLIEUX Laurette Jeanne Simone
11 juin	DEGAILLE Nicolas Gilbert & BERNARDI Marianne Evelyne	23 juillet	PANNONE Karim Michel & CHENOUX Séverine Christiane Noéline
23 juillet	DEPUYDT Guillaume Michel Clair & BURET Stéphanie	06 août	PATUN Christophe Stéphane & NOEL Aurélie Marie Adéline
28 novembre	FERAUD Patrice Didier Pascal & MATTEONI Martine Danielle	27 août	PEIRIN Eddy Pierre Gilbert & BELHADROUF Emilie
18 juin	GUILBERT Philippe Lucien Paul & RAVONJINIRINA Tojonantenaina Honorine	06 août	PEREZ-SEVA Jean-Paul & FLEURAT Audrey Aurore
20 août	HARANI Gérard André & HOPPE Katia Monique Ada	06 août	SCHOENLEBER Roger Paul & ROYET Dominique Roselyne Ginette
08 octobre	HOLDRINET Jean-Marie & RICCIARDI Sophie Danielle Anne	11 juin	VALLORTIGARA Loïc Patrice & GLAIZE Emilie Jacqueline Régine
25 juin	LEMAITRE Henri Paul & HIRIBARNE Thérèse Eliane Marie		

Décès

03 mars	BOISSET Fernand Ernest Georges	20 octobre	CAGNASSO Denise Georgette Louise, veuve NICOLAS
29 décembre	BOUTQUIN Michel Hector	28 décembre	CAMBIER Jean-Claude Antoine
08 septembre	CHARLES Simone Rose Marie, veuve BRUN	29 janvier	DANCOISNE Jean Georges
14 août	CHARRON Manfred Guillaume	01 janvier	De THY Arlette Thérèse Lousie, divorcée GUIGNARD
23 décembre	FABRE Jean Emile Moïse	10 juin	DELORME Jean Louis Jacques René
29 octobre	FOS Hervé Jayme Christian	13 mars	GENTAUD Roger Guy
07 mai	IMBERT Victor Lucien	03 septembre	GUSTIN Yvette Berthe Marie, épouse GUILLERMET
13 octobre	LEPLEY Gilbert Daniel Auguste	21 février	LAFONTAN Andrée Madeleine Marie, veuve TRÉJAUT
12 mars	MOURET Guy Gabriel Philippe	26 février	LOISEL Sylvie Yvonne Jeanne, veuve GOSSELIN
27 octobre	ROUBAUD Jeanne Henriette, veuve MAGAGNOS	08 décembre	PILLON Lucienne Madeleine Annette, veuve DESMAZURES
18 septembre	VASSALO BARREIRO Manuel	10 février	RESICH Kurt Bruno
05 avril	BALBO Marie Charlotte, veuve ZUNINO	26 février	ROMAN Roseline, épouse BACCOU
02 juillet	BESSONE Joseph Auguste	06 janvier	SANCHEZ José Maria
06 octobre	BLOS Simone Emilienne, séparée DE FILIPPIS	03 juillet	TANCHOU Francis Guy Hubert



Le Monolithe Terre/Patrie - Yann Jost



La Vis sans fin de Léonard de Vinci - Didier Larcenet et famille Lain



Jeux de jardins - N. Brousse



Le Chien rouge - W. Sweetlove





2008 - 2011